



UIA

Union Internationale des Avocats
International Association of Lawyers
Unión Internacional de Abogados

Congrès UIA 2018

PORTO

30 octobre-3 novembre



PROGRAMME FINAL



ORDEM DOS
ADVOGADOS



C. Presidente da República

COM O ALTO PATROCÍNIO
DE SUA EXCELÊNCIA

Sous le haut patronage de Son Excellence
le Président de la République du Portugal

#UIAPorto
www.uianet.org



VISTA ALEGRE

1824

— Fénix —



GERMAN
DESIGN
AWARD
NOMINEE
2018

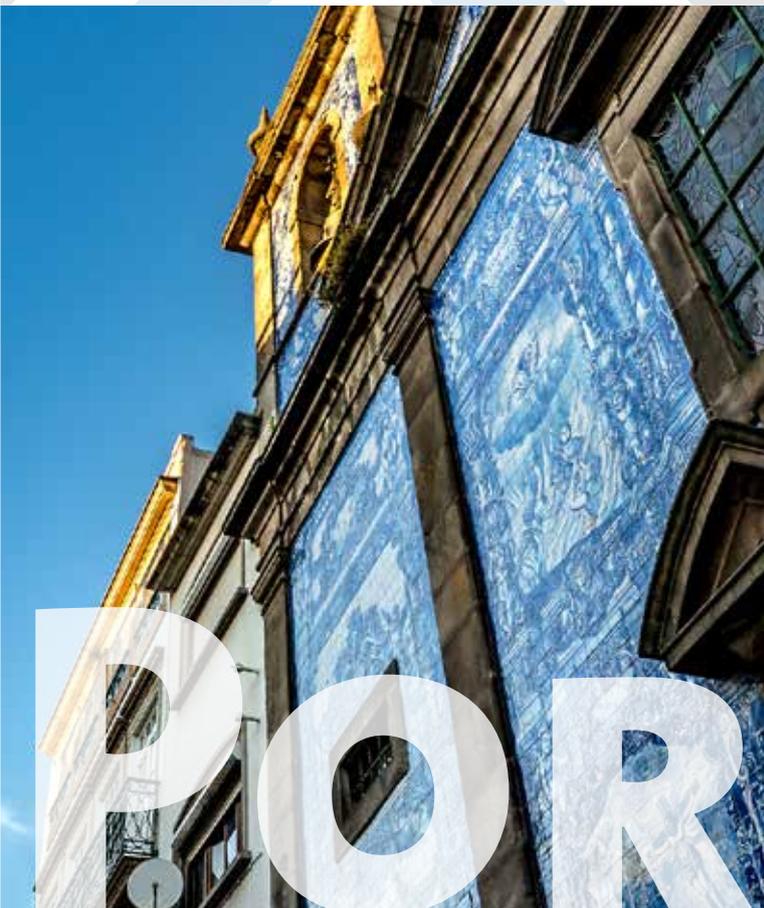
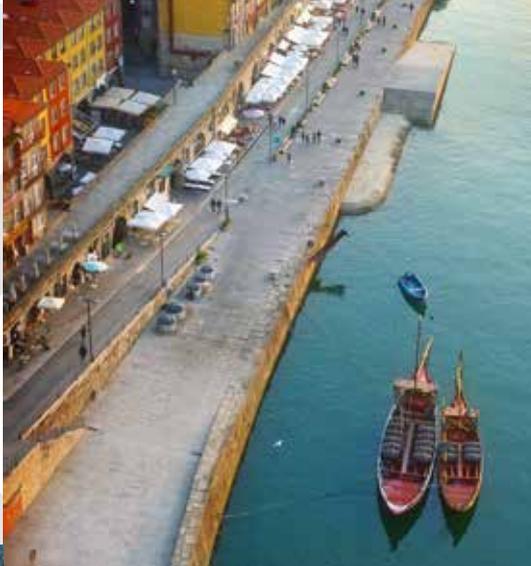
GOOD
DESIGN



vistaalegre.com

GRUPO
VISABEIRA

**Centro de Congressos
da Alfândega do Porto**
Rua Nova da Alfândega
Edifício da Alfândega
4050-430 Porto
Portugal



**Union Internationale
des Avocats**

20 rue Drouot
75009 Paris - France
Tel. : +33 1 44 88 55 66
Email : uiacentre@uianet.org
www.uianet.org

#UIAPorto
www.uianet.org

Chers collègues et amis,

Après Toronto, le temps est venu de retourner en Europe, plus précisément au Portugal et dans la ville de Porto, située sur les rives du Douro. Porto est une ville dynamique et un site classé au Patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1996.



Porto est également célèbre pour le fleuve qui la traverse, le Douro, ainsi que pour ses vins. Avec ses quintas, domaines agricoles s'étalant sur les pentes presque verticales de la vallée du Douro, Porto offre une expérience inoubliable à nos collègues et leur famille.

Cette année, les thèmes principaux du Congrès ont été limités à deux aspects : « La pratique juridique à l'ère numérique » et « Esclavage moderne : les défis juridiques ».

La pratique juridique est entrée dans l'ère numérique. Les avocats sont-ils progressivement remplacés par les ordinateurs ? Quels sont les enjeux de l'ère numérique en matière de pratique juridique ?

Les 43 commissions et groupes de travail de l'UIA font sa force. Les contenus juridiques de premier rang qui seront abordés lors de leurs séances de travail au Congrès

permettront aux participants de renforcer leurs connaissances dans différents domaines de pratique.

Ce Congrès bénéficie du soutien de l'Association des barreaux portugais, qui représente quelque 30 000 avocats, règle la profession, préserve son rôle social, sa dignité et son prestige et encourage l'accès aux connaissances et l'application du droit.

Les membres et les amis de l'UIA le savent déjà, mais je tiens à souligner à tous ceux qui participent pour la première fois à un Congrès de l'UIA qu'il s'agit d'un cadre idéal pour rencontrer de nouveaux amis et tisser des relations professionnelles de longue durée.

Mais la vie ne se limite pas au travail et en dehors du programme scientifique, notre Congrès comportera également des activités sociales et de loisirs de tout premier ordre, qui vous permettront de profiter des attraits de Porto.

Je suis sûr qu'avec votre soutien et votre nombreuse participation, le Congrès 2018 de l'UIA à Porto sera une grande réussite.

Pedro PAIS DE ALMEIDA
Président de l'UIA



1 / INFORMATIONS GÉNÉRALES

Qu'est-ce que l'UIA ? / 6

Calendrier du congrès / 8 / 9 / 10

Partenaires du congrès / 12 / 13 / 14 / 16 / 18 / 20

Événements à ne pas manquer / 21

2 / PROGRAMME SCIENTIFIQUE

Les sessions scientifiques des commissions et les thèmes principaux se dérouleront au *Centro de Congressos da Alfândega do Porto*.

2.1 / Thèmes principaux

Esclavage moderne : les défis juridiques / 22

La pratique juridique à l'ère numérique / 23

2.2 / Séances de travail des commissions

Droit Administratif / 30

Droit Alimentaire / 42

Arbitrage International / 30

Droit de l'Art / 34

Droit des Assurances / 28 / 36

Avenir de l'Avocat / 32

Droit Bancaire et Financier / 40

Droit des Biotechnologies / 42

Droit de la Concurrence / 36

Droit et Pratique du Contentieux / 32

Droit des Contrats / 32

Défense de la Défense / 36

Défense Pénale Internationale / 32

Entreprises et Droits de l'Homme / 40

Droit de l'Environnement et Développement Durable / 30 / 42

Droit de la Faillite / 42

Droit de la Famille / 28

Droit Fiscal / 34

Droits de l'Homme / 34

Droit de l'Immigration et Nationalité / 42

Droit Immobilier / 32

Droit International Privé / 38

Investissements Étrangers / 28

Médiation et Prévention des Conflits / 36

Droit Médical / 42

Droit de la Mode / 40

Droit OHADA / 28

Organisation des Cabinets d'Avocats / 28

Organisation Internationale du Patrimoine / 40

Droit Pénal / 30

Droit de la Presse et des Médias / 36

Propriété Intellectuelle / 38

Droit de la Responsabilité / 28

Retraite et Prévoyance / 40

Droit de la Robotique / 36

Droit des Sociétés et Fusions & Acquisitions / 30

Droit des Sports / 38

Startups & Capital Risque / 40

Droit des Technologies de l'Information / 38

Droit des Transports / 36

Droit du Travail / 34

Droit de l'Union Européenne / 28

Vente Internationale de Marchandises / 42

Vie Privée et Droits de l'Homme Numérique / 30

Bienvenue au Portugal

Depuis l'époque où le prince Henri le Navigateur encourageait les capitaines de navires portugais à entreprendre d'audacieux voyages océaniques, le Portugal, un petit pays à la pointe de l'Europe, est devenu le premier empire postféodal occidental, puis a fini par être la dernière puissance coloniale européenne.

C'est ainsi que le Portugal, malgré sa petite taille, a étendu son influence dans le monde entier, en Asie, en Afrique et dans les Amériques, créant lors de ce processus un « mélange » unique entre la culture et la civilisation de ce pays et celles des divers peuples avec qui les Portugais ont tissé des liens.

C'est peut-être cette ouverture sur d'autres cultures qui explique pourquoi ce pays a été accepté si facilement comme un acteur constructif, voire comme le chef de file – sans être pour autant dominant – des relations actuelles avec les pays lusophones, une communauté dont il faut souligner qu'elle représente près de 250 millions de personnes.

En vous souhaitant la bienvenue aujourd'hui au Portugal, laissez-moi vous dire combien nous sommes fiers d'accueillir le Congrès de l'UIA ici, dans la ville de Porto, capitale de la région du Nord du Portugal.

Nous avons l'ambition de faire tout notre possible pour que tous ceux qui participent au Congrès vivent une expérience merveilleuse et inoubliable durant leur séjour.

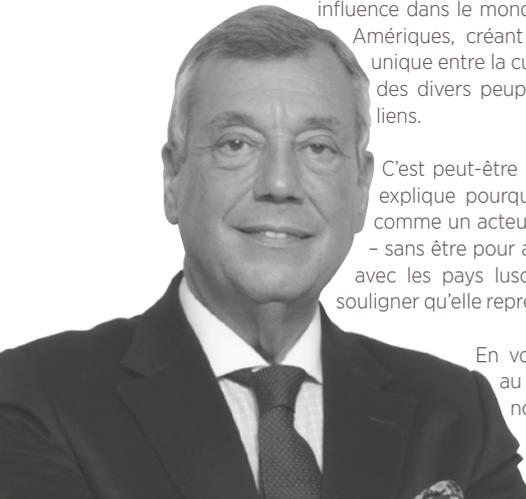
On peut affirmer, lorsqu'on se tourne vers le passé, que le Portugal a été le point de départ d'un phénomène social qui nous concerne tous aujourd'hui, qu'on le veuille ou non, à savoir la « mondialisation ». Il faut aussi reconnaître, avec la perspective historique, que ce pays a joué un rôle clé, aussi bien sous un angle positif que négatif, dans le développement de ce que nous considérons aujourd'hui à juste titre comme les « droits de l'homme ». Avec ces idées à l'esprit, je suis convaincu que Porto offrira un cadre motivant pour discuter des deux thèmes principaux choisis pour notre Congrès.

En nous inspirant de nos ancêtres, essayons, à travers nos débats, de relever ce défi, de générer de nouvelles idées et de formuler des réponses innovantes et imaginatives à ces deux thèmes.

Parallèlement, je vous invite à profiter de l'occasion pour profiter pleinement du charme et de l'hospitalité de cette belle ville de Porto.

Bienvenue au Congrès 2018 de l'UIA.

Pedro REBELO DE SOUSA
Président du Congrès



62^e Congrès



2.3 / Séances de travail conjointes des commissions

Droit Administratif / Droit de l'Environnement et du Développement Durable / 30
Droit des Assurances / Droit des Transports / Droit de la Robotique / 36
Droit des Assurances / Organisation des Cabinets d'Avocats /
Droit de la Responsabilité / 28
Droit Bancaire et Financier / Startups & Capital Risque / 40
Droit des Biotechnologies / Droit Médical / Droit Alimentaire / Droit de l'Environnement
et du Développement Durable / 42
Entreprises et Droits de l'Homme / Droit de la Mode / 40
Propriété Intellectuelle / Droit des Technologies de l'Information / 38
Droit Immobilier / Droit des Contrats / Droit et Pratique du Contentieux / 32

2.4 / Autres réunions

Forum des Avocats Arabophones / 27
Forum des Avocats Francophones / 27
Forum des Avocats Hispanophones / 26
Forum des Avocats Latino-Américains / 27
Forum des Avocats Lusophones / 26
Forum des Avocats des Pays d'Europe Centrale et Orientale / 27
Sénat International des Barreaux / 24
Session organisée par la Law Society of Hong Kong / 28
Session spéciale Jeunes Avocats / 32
UIA - ABA / 38
UIA - AIJA / 40
Speed dating des cabinets d'avocats / 32
Session spéciale « Règles de Prague » / 42

3 / PROGRAMME SOCIAL ET TOURISTIQUE

3.1 / Activités sociales et touristiques

Déjeuner « networking » / 30 octobre 2018 - *Centro de Congressos* / 26
Cérémonie d'ouverture et cocktail de bienvenue /
30 octobre 2018 - *Casa da Música* / 44
Soirée informelle / 31 octobre 2018 - *Quinta dos Barões* / 44
Soirée de gala / 1er novembre 2018 - *Palácio da Bolsa* / 44
Cérémonie et cocktail de clôture / 2 novembre 2018 - *Centro de Congressos* / 45
Excursion générale / 3 novembre 2018 - Guimarães & Braga / 45

4 / CONDITIONS GÉNÉRALES

Informations congrès / 46
Interprétation simultanée / 48
Conditions générales / 50



PORTO

UIA

Rassembler
les avocats du monde

L'UIA est une organisation mondiale et multiculturelle pour la profession juridique. Créée en 1927, elle est aujourd'hui composée de membres présents dans 120 pays. Elle favorise le développement professionnel, l'acquisition de savoirs, la création d'un réseau et promeut l'État de droit, défend l'indépendance et la liberté des avocats dans le monde et renforce l'amitié, la collégialité et le réseautage entre ses membres.

Aujourd'hui, l'UIA touche près de deux millions d'avocats au travers de ses membres individuels ou collectifs (barreaux, fédérations, associations) répartis dans le monde entier.

Plusieurs formules d'adhésion vous sont proposées selon votre profil et le pays dans lequel vous exercez.

Rejoignez l'UIA et devenez membre
du plus solide réseau d'avocats
du monde

Vous pourrez prendre part aux travaux des 43 commissions de l'UIA et partager votre expérience avec celle de professionnels venus de tous horizons, lors des séminaires, des formations et du congrès annuel de l'UIA.

Vous pourrez également vous mobiliser aux côtés de l'UIA Institute for the Rule of Law (UIA-IROL) qui, chaque année, apporte son soutien aux avocats qui ne peuvent exercer librement leur profession. Partout dans le monde où les droits de la défense sont menacés et où le bon fonctionnement de la justice est entravé, l'UIA fera entendre votre voix.

L'adhésion à l'UIA
permet également de bénéficier
d'un tarif préférentiel
pour votre inscription au congrès.
Pour en savoir plus, connectez-vous
au site Web de l'UIA :
www.uianet.org

COMITÉ D'ORGANISATION INTERNATIONALE

Pedro PAIS DE ALMEIDA - Président de l'UIA
Pedro REBELO DE SOUSA - Président du Congrès
Xavier NORMAND-BODARD - Secrétaire Général
Hervé CHEMOULI - Directeur Financier
Michael BRAUCH - Directeur des Congrès
Stéphane BONIFASSI - Directeur Adjoint Congrès
Randy ALIMENT - Directeur du Sponsoring
Sebastian MOOLENAAR - Directeur des Commissions
José Luís MOREIRA DA SILVA - Président du Comité national portugais

COMITÉ PORTUGAIS

Vice-Présidents :

António LOBO XAVIER - Morais Leitão, Galvão Teles, Soares da Silva & Associados
Carlos LUCENA - Telles de Abreu - Advogados

Filipe AVIDES MOREIRA - Cuatrecasas
Nuno AZEVEDO NEVES - DLA Piper ABBC
Paulo BANDEIRA - SRS Advogados
João CAIADO GUERREIRO - Caiado Guerreiro
Tiago CAIADO GUERREIRO - Caiado Guerreiro
Paulo CÂMARA - Sérvulo & Associados
Andreia CARNEIRO - Andreia Lima Carneiro & Associados
Miguel CERQUEIRA GOMES - Cerqueira Gomes & Associados
José COSTA PINTO - ANJAP - Associação Nacional dos Jovens Advogados Portugueses
Gonçalo DA CUNHA - FCB - F. Castelo Branco & Associados
Alexandre DE ALBUQUERQUE - Albuquerque & Associados
João ESPANHA - Espanha & Associados
Rogério M. FERNANDES FERREIRA - RFF & Associados
Manuel FONTAINE CAMPOS - Porto Catholic University
Nuno GALVÃO TELES - Morais Leitão, Galvão Teles, Soares da Silva & Associados
João HONORATO - Galp
Maria JOÃO GASPAS - Caixa Geral de Depósitos
Jorge LEÃO - Jorge Leão Advogados
Bernardo LOBO XAVIER - Morais Leitão, Galvão Teles, Soares da Silva & Associados
Manuel LOPES ROCHA - PLMJ
Tiago MARREIROS MOREIRA - VdA - Vieira de Almeida & Associados
Pedro MELO - PLMJ
Tiago MENDONÇA - Confederação Empresarial da CPLP
Susana MOURA REIS - ABPD - Amaral Blanco, Portela Duarte & Associados
Paulo ORTIGÃO DE OLIVEIRA - Delgado & Associados
Luís PAIS ANTUNES - PLMJ
Acácio PITA NEGRÃO - PLEN - Sociedade de Advogados
Pedro RAPOSO - PRA - Raposo, Sá Miranda & Associados
Gonçalo RIBEIRO DA COSTA - CSA - Correia, Seara, Caldas, Simões & Associados
Pedro ROMANO MARTINEZ - Lisbon Faculty of Law
Francisco SÁ CARNEIRO - Campos Ferreira, Sá Carneiro & Associados
Paulo SARAGOÇA DA MATTA - Saragoça da Matta & Silveiro de Barros
Fernando TONIM - Luis S. Rodrigues & Associados
Fernando VEIGA GOMES - Abreu Advogados
João VIEIRA DE ALMEIDA - VdA - Vieira de Almeida & Associados

COMITÉ D'HONNEUR

Sous la Présidence de **Guilherme FIGUEIREDO** - Bâtonnier de l'Ordre des Avocats Portugais

Eduardo FERRO RODRIGUES - Président du Parlement

Francisca VAN DUNEM - Ministre de la Justice

Anabela PEDROSO - Secrétaire d'État à la Justice

Rui MOREIRA - Maire de Porto

Miguel PEREIRA LEITE - Président du Conseil Municipal de Porto

Paulo PIMENTA - Président du Conseil Régional de Porto de l'Ordre des Avocats Portugais

José DE FREITAS - Vice-Président du CCBE

Maria Lúcia AMARAL - Défenseur des Droits, Portugal

Augusto LOPES CARDOSO - Ancien Bâtonnier de l'Ordre des Avocats Portugais (1987-1989)

Maria de Jesus SERRA LOPES - Ancienne Bâtonnière de l'Ordre des Avocats Portugais (1990-1992)

Júlio DE CASTRO CALDAS - Ancien Bâtonnier de l'Ordre des Avocats Portugais (1993-1998)

José Miguel JÚDICE - Ancien Bâtonnier de l'Ordre des Avocats Portugais (2002-2004)

Rogério ALVES - Ancien Bâtonnier de l'Ordre des Avocats Portugais (2005-2007)

Luís Paulo MONTEIRO - Bâtonnier de l'Ordre des Avocats d'Angola

Cláudio LAMACHIA - Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Brésil ; Président de l'UALP

Sofia OLIVEIRA LIMA - Bâtonnière de l'Ordre des Avocats du Cap-Vert

Basílio MANCURO SANCA - Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Guinée-Bissau

Jorge NETO VALENTE - Président de l'Association des Avocats de Macao

Flávio Prazeres LOPES MENETE - Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Mozambique

Célia POSSER - Bâtonnière de l'Ordre des Avocats de Sao Tomé et Principe

Maria DO CARMO SILVEIRA - Secrétaire Exécutif du CPLP

Salimo ABDULA - Président de la *Business Confederation* - CE/CPLP

Agostinho PEREIRA DE MIRANDA - Avocat

António VITORINO - Ancien Commissaire européen à la Justice et aux Affaires intérieures

Daniel PROENÇA DE CARVALHO - Avocat

Fernando AGUIAR BRANCO - Avocat

João AZEVEDO NEVES - Avocat

José Pedro AGUIAR BRANCO - Ancien Ministre de la Justice et de la Défense

Luís MARQUES MENDES - Membre du Conseil d'État

Luís NEIVA DOS SANTOS - Avocat

Luís SARAGGA LEAL - Avocat

Rui DELGADO - Avocat

Vasco VIEIRA DE ALMEIDA - Avocat



PORTO

MARDI 30 OCTOBRE 2018

8h00 - 17h00	Enregistrement des participants ▶ Centro de Congressos
10h30 - 13h00	Discours du Président du Portugal suivi de l'Assemblée Générale de l'UIA ▶ Centro de Congressos ▶ Despachantes
12h30 - 14h00	Déjeuner « networking » ▶ Centro de Congressos ▶ Noble
14h00 - 15h30	Forum des Avocats Hispanophones ▶ Porto Forum des Avocats Lusophones ▶ Arrábida Forum des Avocats Francophones ▶ S. João
15h30 - 17h00	Forum des Avocats Latino-américains ▶ Porto Forum des Avocats des Pays d'Europe Centrale et Orientale ▶ Arrábida Forum des Avocats Arabophones ▶ S. João
18h00 - 19h30	Cérémonie d'ouverture du congrès ▶ Casa da Música
19h30 - 21h30	Cocktail de bienvenue ▶ Casa da Música
À partir de 22h00	Soirée jeunes avocats ▶ Casa do Livro
	ACTIVITÉS TOURISTIQUES
14h00 - 17h30	Visite de Porto à pied

MERCREDI 31 OCTOBRE 2018

8h00 - 9h00	Petit-déjeuner des First Timers ▶ Infante
8h00 - 17h30	Enregistrement des participants
9h00 - 12h30 ■ 10h30 Pause-café	Thème principal 1 : Esclavage moderne : les défis juridiques ▶ Despachantes Séances de travail des commissions Investissements Étrangers ▶ D. Maria Organisation des Cabinets d'Avocats / Droit des Assurances / Droit de la Responsabilité ▶ D. Luís Droit OHADA ▶ Porto Droits de l'Union Européenne ▶ Arrábida Droit de la Famille ▶ S. João Vie Privée et Droits de l'Homme Numérique ▶ Miniaturas Session organisée par la <i>Law Society of Hong Kong</i> (11h00 - 12h30) ▶ Miragaia
12h30 - 14h00	Pause déjeuner ▶ Archive
14h00 - 17h30 ■ 15h30 Pause-café	Sénat International des Barreaux ▶ Despachantes Séances de travail des commissions Arbitrage International ▶ D. Maria Droit des Sociétés et Fusions & Acquisitions ▶ Porto Droit Pénal ▶ D. Luís Droit Administratif / Droit de l'Environnement et du Développement Durable ▶ Arrábida Défense Pénale Internationale ▶ Miragaia Speed dating des cabinets d'avocats (14h00 - 17h00) ▶ Miniaturas
17h00 - 19h40	Réseau Femmes de l'UIA : projection de film + débat ▶ S. João
20h00	Soirée informelle ▶ Quinta dos Barões
	ACTIVITÉS TOURISTIQUES
10h00 - 12h30	Visite des caves Graham's
14h30 - 18h00	Visite de Porto à pied

JEUDI 1^{ER} NOVEMBRE 2018

8h00 - 9h00	Réunion des Présidents de Commissions ▶ Miragaia
8h00 - 17h30	Enregistrement des participants
9h00 - 12h30 ■ 10h30 Pause-café	Thème principal 2 : La pratique juridique à l'ère numérique ▶ Despachantes Séances de travail des commissions Droit de l'Immobilier / Droit des Contrats / Droit et Pratique du Contentieux ▶ D. Maria Avenir de l'Avocat (9h00 - 10h30) ▶ D. Luís Droit du Travail (11h00 - 12h30) ▶ D. Luís Jeunes Avocats ▶ Porto Droit Fiscal ▶ Arrábida Droits de l'Homme ▶ S. João Droit de l'Art (11h00 - 12h30) ▶ Miragaia

#UIAPorto 2018

12h30 - 14h00	Pause déjeuner ▶ Archive
14h00 - 17h30 ■ 15h30 Pause-café	Séances de travail des commissions Droit des Transports / Droit des Assurances / Droit de la Robotique ▶ D. Maria Défense de la Défense ▶ Despachantes Médiation et Prévention des Conflits (14h00 - 15h30) ▶ D. Luis Droit des Sports (16h00 - 18h00) ▶ D. Luís Droit de la Concurrence ▶ Arrábida Droit de la Presse et des Médias ▶ S. João UIA / ABA (14h00 - 15h30) ▶ Miragaia Lancement des dernières publications UIA / LexisNexis (16h00 - 17h30) ▶ Miniaturas
20h30	Soirée de gala ▶ Palácio da Bolsa
À partir de 0h00	« After » dîner de gala ▶ Fé Wine & Club
ACTIVITÉS TOURISTIQUES	
9h00 - 17h00	Une journée au cœur du Minho (nord du Portugal)

VENDREDI 2 NOVEMBRE 2018

8h00 - 9h30	Réunion des Présidents de Comités nationaux ▶ Miragaia
8h30 - 16h00	Enregistrement des participants
9h00 - 12h30 ■ 10h30 Pause-café	Séances de travail des commissions Propriété Intellectuelle / Droit des Technologies de l'Information ▶ Despachantes Droit International Privé ▶ D. Maria Entreprises et Droits de l'Homme / Droit de la Mode ▶ D. Luís Droit Bancaire et Financier / Startups & Capital Risque ▶ Porto Organisation Internationale du Patrimoine ▶ Arrábida Retraite et Prévoyance (9h00 - 10h30) ▶ S. João UIA / AIJA (11h00 - 12h30) ▶ S. João
12h30 - 14h00	Pause déjeuner ▶ Archive
14h00 - 17h30 ■ 15h30 Pause-café	Séances de travail des commissions Vente Internationale de Marchandises ▶ D. Maria Droit des Biotechnologies / Droit Médical / Droit de l'Environnement et du Développement Durable / Droit Alimentaire ▶ D. Luís Droit de l'Immigration et Nationalité ▶ Arrábida Droit de la Faillite ▶ S. João Launch event of the main findings of Phase 1 (Legal Aspects) of ICSS INSIGHT's FITS "Global Study on Club Ownership" ▶ Miragaia Session spéciale « Règles de Prague » (14h00 - 15h30) ▶ Porto
18h00 - 19h30	Cérémonie de clôture ▶ Centro de Congressos ▶ Despachantes
19h30 - 20h30	Cocktail de clôture ▶ Centro de Congressos ▶ Noble
ACTIVITÉS TOURISTIQUES	
9h15 - 13h00	Visite de la Fondation Serralves et de ses jardins
20h30	Soirée Fado

SAMEDI 3 NOVEMBRE 2018

9h00 - 17h00	Excursion générale ▶ Guimarães et Braga
--------------	---

Réunions annexes : La plupart des commissions et comités nationaux réuniront leurs membres lors du congrès (les dates et horaires sont indiqués page 10).

Les sessions scientifiques (thèmes principaux, sessions de travail des commissions et autres réunions), les déjeuners, l'enregistrement des participants, l'assemblée générale de l'UIA et la cérémonie de clôture auront lieu au *Centro de Congressos da Alfândega do Porto*.

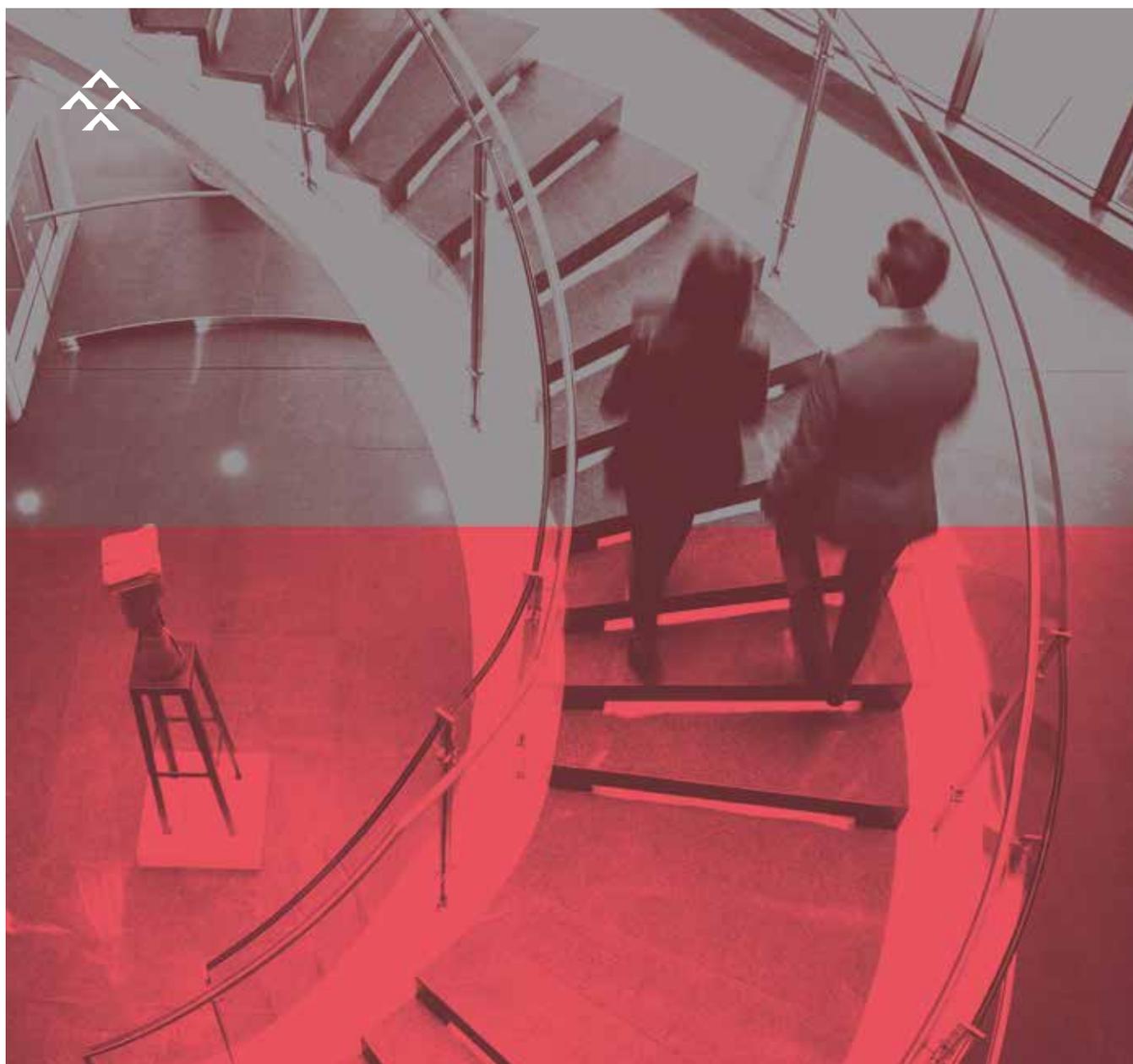
PORTO

Réunions internes des commissions

	DATE	HORAIRE	SALLE
Droit Administratif	Mercredi 31 octobre	17h30 - 18h30	Arrábida
Arbitrage International	Mercredi 31 octobre	17h30 - 18h30	D. Maria
Droit de la Famille	Mercredi 31 octobre	12h30 - 13h30	S. João
Droits de l'Homme	Jeudi 1 ^{er} novembre	12h30 - 13h00	S. João
Droit de l'Immigration et Nationalité	Vendredi 2 novembre	13h00 - 14h00	Arrábida
Droit International Privé	Vendredi 2 novembre	12h30 - 13h30	D. Maria
Investissements Étrangers	Mercredi 31 octobre	12h30 - 13h30	D. Maria
Médiation et Prévention des Conflits	Jeudi 1 ^{er} novembre	16h00 - 17h00	Porto
Organisation des Cabinets d'Avocats	Mercredi 31 octobre	12h30 - 13h30	D. Luís
Droit des Transports	Jeudi 1 ^{er} novembre	17h30 - 18h30	D. Maria

Réunions des comités nationaux

	DATE	HORAIRE	SALLE
Comité national Belgique	Mercredi 31 octobre	17h30 - 18h30	Porto
Comité national Cameroun	Jeudi 1 ^{er} novembre	8h00 - 9h00	D. Luís
Comité national Côte d'Ivoire	Jeudi 1 ^{er} novembre	8h00 - 9h00	Porto
Comité national Espagne	Jeudi 1 ^{er} novembre	17h30 - 18h30	Porto
Comité national États-Unis	Jeudi 1 ^{er} novembre	8h00 - 9h00	S. João
Comité national France	Jeudi 1 ^{er} novembre	17h30 - 18h30	Despachantes
Comité national Italie	Jeudi 1 ^{er} novembre	17h30 - 18h30	S. João
Comité national Japon	Mercredi 31 octobre	8h00 - 9h00	S. João
Comité national Liban	Mercredi 31 octobre	17h30 - 18h30	Miragaia
Comité national Maroc	Jeudi 1 ^{er} novembre	17h30 - 18h30	Miniaturas
Comité national Mexique	Jeudi 1 ^{er} novembre	17h30 - 18h30	Arrábida
Comité national Royaume-Uni	Jeudi 1 ^{er} novembre	8h00 - 9h00	Arrábida
Comité national Suisse	Jeudi 1 ^{er} novembre	17h30 - 18h30	Miragaia
Avocats Latino-Américains	Mardi 30 octobre	17h00 - 17h30	Porto



CUATRECASAS

Your Legal
Partner in Iberia
and Latin America

Portugal & Spain

> Lisbon > Porto > Alicante
> Barcelona > Bilbao > Girona > Lleida
> Madrid > Málaga > Palma de Mallorca
> San Sebastián > Seville > Valencia
> Vigo > Vitoria > Zaragoza

International

> Beijing > Bogotá* > Brussels > Casablanca*
> London > Luanda* > Maputo* > Mexico City
> New York > São Paulo > Shanghai

**in association with the respective local law firm*

www.cuatrecasas.com

PORTO

Partenaires et exposants du 62^e congrès

GLOBAL LEGAL SOLUTIONS PREMIER SPONSOR MAIN CORPORATE SPONSOR



LexisNexis
Nigel Roberts
Senior Director Global Associations
125 Park Avenue
New York, NY 10007 - États-Unis
E. nigel.roberts@lexisnexis.com
W. www.lexisnexis.com



State Reach International Limited
Bureau de représentation :
Av. Dr. Mário Soares, FIT Center of Macau,
15^e "A-K"
Macao, SAR, Chine

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



Ordem dos Advogados Portugueses
Lg S Domingos, 14 -1^o
1169-060 Lisbonne - Portugal
T. +351 218 823 550
E. cons.geral@cg.ao.pt
W. www.ao.pt



Turismo de Portugal
Rua Ivone Silva, Lote 6
1050-124 Lisbonne - Portugal
T. +351 211 140 200
E. info@turismodeportugal.pt
W. www.turismodeportugal.pt

SPONSORS PLATINUM



Abreu Advogados
Av. Infante D. Henrique, 26
1149-096 Lisbonne - Portugal
T. +351 21 723 18 00
E. rosemary.goncalves@abreuadvogados.com
W. www.abreuadvogados.com



IE Law School
C/ María de Molina 11
28006 Madrid - Espagne
T. +34 915 689 600
E. admissions.law@ie.edu
W. www.ie.edu/law-school/



Cour Civile et Commerciale d'Arbitrage
CIMA
C/ Serrano, 16 - 2^o izqda
28001 Madrid - Espagne
T. +34 91 431 76 90
E. cima@cima-arbitraje.com
W. www.cima-arbitraje.com



Morais Leitão, Galvão Teles, Soares da Silva
e Associados
Rua Castilho, 165
1070-050 Lisbonne - Portugal
T. +351 226 166 965
W. www.mlgs.pt



Cuatrecasas
Praça Marquês de Pombal, 2
1250-160 Lisbonne - Portugal
T. +351 21 355 38 00
E. cuatrecasasportugal@cuatrecasas.com
W. www.cuatrecasas.com



SRS Advogados
Rua Dom Francisco Manuel de Melo, 21
1070-085 Lisbonne - Portugal
T. +351 21 313 20 00
E. geral.portugal@srslegal.pt
W. www.srslegal.pt



Fidelidade
Largo do Calhariz, 30
1249-001 Lisbonne - Portugal
T. +351 217 948 800
W. www.fidelidade.pt

#UIAPorto 2018

Partenaires et exposants du 62^e congrès

SPONSORS GOLD



Microsoft Portugal
MSFT, Software para Microcomputadores, Lda
Rua do Fogo de Santelmo, Lote 2.07.02
1990-110 Lisbonne - Portugal
T. +351 210 491 000
E. empportugal@microsoft.com
W. www.microsoft.com/pt-pt/



Uría Menéndez
Colón, 28
46004 Valence - Espagne
T. +34 96 352 91 91
E. valencia@uria.com
W. www.uria.com



Montepio
Rua Áurea, 219-241
1100-062 Lisbonne - Portugal
W. www.montepio.pt



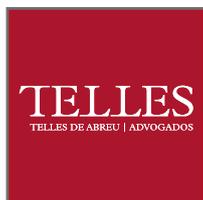
VdA - Vieira de Almeida
Rua Dom Luís I, 28
1200-151 Lisbonne - Portugal
T. (+351) 21 311 3400
E. VdA_RelacoesInstitucionais@vda.pt
W. www.vda.pt



Novacâmbios
Instituição de Pagamento, S.A.
Calçada do Carmo, n^o 6- 1^o Dt^o
1200-091 Lisbonne - Portugal
T. +351 213 569 846
W. www.novacambios.com



Vista Alegre
T. +351 234 320 600
E. geral@vistaalegre.com
W. www.vistaalegre.com



Telles de Abreu e Associados
Rua da Restauração, 348
4050-501 Oporto - Portugal
T. +351 220 308 800
W. www.telles.pt

PARTENAIRE AÉRIEN



TAP Air Portugal
E. congressos@tap.pt
W. www.flytap.com

SPONSOR DÉJEUNER (31 OCTOBRE)



AICEP Portugal Global - Trade & Investment Agency
Av. 5 de Outubro, 101
1050-051 Lisbonne - Portugal
T. + 351 217 909 500
E. aicep@portugalglobal.pt
W. www.portugalglobal.pt

SPONSOR DÉJEUNER (1^{er} NOVEMBRE)



Ibrachina (Instituto Sociocultural Brasil / China)
Avenida Paulista, 2073, Horsa I, 19^o andar, CJ 1912
01311-940 Sao Paulo - Brésil
T. +55 11 3262 3832
E. contato@ibrachina.com.br
W. www.ibrachina.com.br

SPONSOR CÉRÉMONIE D'OUVERTURE



Câmara Municipal do Porto
Praça General Humberto Delgado
4049-001 Porto - Portugal
W. www.cm-porto.pt

PORTO

Partenaires et exposants du 62^e congrès

SPONSORS DÎNER DE GALA



Abreu Advogados
Av. Infante D. Henrique, 26
1149-096 Lisbonne - Portugal
T. +351 21 723 18 00
E. rosemary.goncalves@abreuadvogados.com
W. www.abreuadvogados.com



IE Law School
C/ María de Molina 11
28006 Madrid - Espagne
T. +34 915 689 600
E. admissions.law@ie.edu
W. www.ie.edu/law-school/



ALS Global Law & Accounting
C/ Soriano, 1124
11100 Montevideo - Uruguay
T. +598 2 900 97 30
E. info@alsuruguay.com
W. www.alsuruguay.com



PRA - Raposo, Sá Miranda & Associados
Rua Rodrigo da Fonseca, n.º 82, 1.º Dt.º
1250-193 Lisbonne - Portugal
T. +351 213 714 940
E. lisboa@pra.pt
W. www.pra.pt



Barreau de Paris
11, place Dauphine
75001 Paris - France
T. +33 1 44 32 49 49
E. international@avocatparis.org
W. www.avocatparis.org



UGGC Avocats
47 rue de Monceau
75008 Paris - France
T. + 33 1 56 69 70 00
E. paris@uggc.com
W. www.uggc.com



Conseil National des Barreaux
180 boulevard Haussmann
75008 Paris - France
T. +33 1 53 30 85 41
E. international@cnb.avocat.fr
W. www.cnb.avocat.fr



Uría Menéndez
Colón, 28
46004 Valence - Espagne
T. +34 96 352 91 91
E. valencia@uria.com
W. www.uria.com

SPONSOR THÈME PRINCIPAL « ESCLAVAGE MODERNE »



Montepio
Rua Áurea, 219-241
1100-062 Lisbonne - Portugal
W. www.montepio.pt

SPONSOR THÈME PRINCIPAL « LA PRATIQUE JURIDIQUE À L'ÈRE NUMÉRIQUE »



Microsoft Portugal
MSFT, Software para Microcomputadores,
Lda
Rua do Fogo de Santelmo, Lote 2.07.02
1990-110 Lisbonne - Portugal
T. +351 210 491 000
E. emportugal@microsoft.com
W. www.microsoft.com/pt-pt/

FIDELIDADE

SEGUROS DESDE 1808



A INOVAR PARA DEDICAR MAIS TEMPO ÀS PESSOAS

A vida está mais tecnológica e a Fidelidade também, para dedicar ainda mais tempo às pessoas. A Fidelidade é feita de paixões e inovações, de pessoas que se superam para que a vida não pare. Inspirados em si, inovamos para estar sempre à frente na proteção das famílias e das empresas, em todo o mundo. E inovamos mais rápido, também na saúde, porque um minuto perdido é um sorriso desperdiçado. Só quem sente esta inquietação de evoluir, consegue atravessar dois séculos e continuar líder.

Mais tecnologia, mais tempo para as pessoas.

PARA QUE A VIDA NÃO PARE

fidelidade.pt   

Fidelidade - Companhia de Seguros, S.A. - NIPC e Matrícula 500 918 880, na CRC Lisboa: Sede: Largo do Calhariz, 30 1249-001 Lisboa - Portugal
Capital Social €457 380 000 - www.fidelidade.pt - Linha de Apoio ao Cliente: T. 808 29 39 49 - E. apoiocliente@fidelidade.pt
Atendimento telefónico personalizado nos dias úteis das 8h às 23h e Sábados das 8h às 20h.

PORTO

Partenaires et exposants du 62^e congrès

SPONSOR FORUM LUSOPHONE



Albuquerque & Associados Advogados
Calçada Bento da Rocha Cabral, 1
1250-047 Lisbonne - Portugal
Tel: + 351 213 431 570
www.albuquerque-associados.com

SPONSOR SESSION DROIT DES TRANSPORTS / ROBOTIQUE / ASSURANCES



IE Law School
C/ María de Molina 11
28006 Madrid - Espagne
T. +34 915 689 600
E. admissions.law@ie.edu
W. www.ie.edu/law-school/

SPONSOR SESSION ARBITRAGE INTERNATIONAL



Civil and Mercantile Court of Arbitration
CIMA
C/ Serrano, 16 - 2^o izqda
28001 Madrid - Espagne
T. +34 91 431 76 90
E. cima@cima-arbitraje.com
W. www.cima-arbitraje.com

SPONSOR SESSION



The Law Society of Hong Kong
3/F, Wing On House, 71 Des Voeux Road
Central
Hong Kong, SAR - Chine
T. +852 2846 0500
E. adceag@hklawsoc.org.hk
W. www.hklawsoc.org.hk

SPONSOR SESSION ORGANISATION DES CABINETS / RESPONSABILITÉ / ASSURANCES



Cuatrecasas
Praça Marquês de Pombal, 2
1250-160 Lisbonne - Portugal
T. +351 21 355 38 00
E. cuatrecasasportugal@cuatrecasas.com
W. www.cuatrecasas.com

SPONSOR SESSION ENTREPRISES ET DROITS DE L'HOMME / DROIT DE LA MODE



LexisNexis
Nigel Roberts
Senior Director Global Associations
125 Park Avenue
New York, NY 10007 - États-Unis
E. nigel.roberts@lexisnexis.com
W. www.lexisnexis.com

SPONSOR MALLETT CONGRÈS



Vista Alegre
T. +351 234 320 600
E. geral@vistaalegre.com
W. www.vistaalegre.com

SPONSOR SESSION DROIT DES SPORTS



Morais Leitão, Galvão Teles, Soares da Silva
e Associados
Rua Castilho, 165
1070-050 Lisbonne - Portugal
T. +351 226 166 965
W. www.mlgtsp.pt

SPONSOR STYLO CONGRÈS



Studio Legale Macchi di Cellere Gangemi
Via G. Cuboni, 12
00197 Rome - Italie
E. p.ganapini@macchi-gangemi.com
W. www.macchi-gangemi.com

SPONSOR BLOC-NOTES



Fidelidade
Largo do Calhariz, 30
1249-001 Lisbonne - Portugal
T. +351 217 948 800
W. www.fidelidade.pt

SPONSOR INSERTION MALLETT



Caiado Guerreiro
Rua Castilho, 39 - 15^o
1250-068 Lisbonne - Portugal
T. +351 213 717 000
E. law@caiadoguerreiro.com



Studio Lorenzetti Marques
Av. Brig. Faria Lima, 201 - 11th Floor
05426-100 Sao Paulo - Brésil
E. elorenzetti@smlaw.com.br
W. www.smlaw.com.br



MORAIS LEITÃO
GALVÃO TELES
SOARES DA SILVA



MLCTS LEGAL CIRCLE
INTERNACIONAL DE BOUTIQUE D'AVOCATS MONDIAUX
Angola | França | Marrocos | Portugal

LISBOA

Rua Castilho, 165
1070-050 Lisboa
mlgtslisboa@mlgts.pt

PORTO

Av. da Boavista, 5265 - 4.2
Edifício Oceanus - 4100-157 Porto
mlgtsporto@mlgts.pt

MADEIRA

Avenida Arraigada, 73, 1.º, Sala 113
Edifício Marina Club - 9000-060 Funchal
mlgtsmadeira@mlgts.pt

PORTO

Partenaires et exposants du 62^e congrès

SPONSORS PAUSE CAFÉ



Civil and Mercantile Court of Arbitration
CIMA
C/ Serrano, 16 - 2^o izqda
28001 Madrid - Espagne
T. +34 91 431 76 90
E. cima@cima-arbitraje.com
W. www.cima-arbitraje.com



Telles de Abreu e Associados
Rua da Restauração, 348
4050-501 Porto - Portugal
T. +351 220 308 800
W. www.telles.pt



Fidelidade
Largo do Calhariz, 30
1249-001 Lisbonne - Portugal
T. +351 217 948 800
W. www.fidelidade.pt



Unilever Firma, Lda
Largo Monterroio de Mascarenhas, 1
1099-081 Lisbonne - Portugal
T. +351 213 892 000



Morais Leitão, Galvão Teles, Soares da Silva e Associados
Rua Castilho, 165
1070-050 Lisbonne - Portugal
T. +351 226 166 965
W. www.mlgts.pt



Vista Alegre
T. +351 234 320 600
E. geral@vistaalegre.com
W. www.vistaalegre.com



PLMJ Advogados
Edifício Eurolex, Avenida da Liberdade, 224
1250-148 Lisbonne - Portugal
T. +351 21 319 73 00
W. www.plmj.com

PARTENAIRE MATCH DE FOOTBALL



Mundiavocat
5/29 rue Guilleminot
75014 Paris - France
T. +33 1 77 70 65 15
E. info@mundiavocat.com
W. www.mundiavocat.com

AUTRES SPONSORS



Casa de Arrochella
Av. Eng. Duarte Pacheco
Amoreiras, Torre 2, 9^o Andar, Sala 8
1070-102 Lisbonne - Portugal
W. www.arrochella.com



Sogrape SGPS, SA
Aldeia Nova
4430-852 Avintes - Portugal
W. www.sogrape.com

INSTITUTIONAL SUPPORTERS



CESA - Centro de Estudos das Sociedades de Advogados
Rua Boa Vista, 254 - 4^o andar - sala 413
01014-907 São Paulo - Brésil
T. +55 11 3104 8402
E. cesa@cesa.org.br
W. www.cesa.org.br



PARTENAIRES CONCOURS PHOTO



A CAIXA ECONÓMICA
MONTEPIO GERAL
APOIA O

CONGRESSO DA UNION INTERNATIONALE DES AVOCATS

PUB | SET'18

montepio.pt



Montepio

Valores que crescem consigo.

Caixa Económica Montepio Geral (CEMG), Caixa Económica Bancária, S.A. | Sede: Rua Áurea, 219 a 241,
1100-062 Lisboa | Capital social: 2.420.000.000 euros. Matriculada na Conservatória do Registo
Comercial de Lisboa sob o número único de matrícula e identificação fiscal 500792615.

TELLES
— ADVOGADOS —

LISBON PORTO

**YOUR PARTNER
IN PORTUGAL**

www.telles.pt

Find what you need 

100 Lawyers 

14 Practice Areas 

Full Service Firm

As one of the most reputable Law Firms in Portugal, we are renowned for our dedication to our clients and partners. We integrate legal expertise with constant innovation search for solving the challenges we are faced with. With in-depth knowledge and a solid track record, we work to ensure our clients' business success.

PORTO

Partenaires et exposants du 62^e congrès

EXPOSANTS



Casa de Arrochela
Av. Eng. Duarte Pacheco
Amoreiras, Torre 2, 9^o Andar, Sala 8
1070-102 Lisbonne - Portugal
W. www.arrochela.com



Novacâmbios
Instituição de Pagamento, S.A.
Calçada do Carmo, n^o 6- 1^o Dt^o
1200-091 Lisbonne - Portugal
T. +351 213 569 846
W. www.novacambios.com



Civil and Mercantile Court of Arbitration
CIMA
C/ Serrano, 16 - 2^o izqda
28001 Madrid - Espagne
T. +34 91 431 76 90
E. cima@cima-arbitraje.com
W. www.cima-arbitraje.com



RWS Translations
Chiltern Park, Chiltern Hill
Chalfont St Peter - Bucks - SL9 9FG
Royaume-Uni
T. +33 1 39 23 41 30
E. Julia.bromhead@rws.com



Fidelidade
Largo do Calhariz, 30
1249-001 Lisbonne - Portugal
T. +351 217 948 800
W. www.fidelidade.pt



Scharlau
Gato Pérez, 33. P.L. Mas d'en Cisa
08181 Sentmenat - Barcelone - Espagne
E. kirstinscharlau@scharlau.com
W. www.scharlau.com



IE Law School
C/ María de Molina 11
28006 Madrid - Espagne
T. +34 915 689 600
E. admissions.law@ie.edu
W. www.ie.edu/law-school/



Sociedade Comercial C. Santos
Rua da Estrada n95, Apartado 20
4471-905 Moreira da Maia - Portugal
T. +351 229 400 400
E. marketing@socccsantos.pt
W. www.socccsantos.pt



LexisNexis
Nigel Roberts
Senior Director Global Associations
125 Park Avenue
New York, NY 10007 - États-Unis
E. nigel.roberts@lexisnexis.com
W. www.lexisnexis.com



Vista Alegre
T. +351 234 320 600
E. geral@vistaalegre.com
W. www.vistaalegre.com

PARTENAIRES MÉDIAS



El Mundo del Abogado
Luis A. Pelayo - Directeur Éditorial
Santa Catalina, 416 - Col. Insurgentes
San Borja, Del. Benito Juárez
Mexico, DF. 03100 - Mexique
T. +52 5559 2250
E. editor@elmundodelabogado.com
W. www.elmundodelabogado.com



Iberian Lawyer
Mari Cruz Taboada - Responsable Éditorial
C/ Lagasca, 138
28006 Madrid - Espagne
T. +34 91 563 3691 (Ext. 10)
E. maricruz.taboada@iberianlegalgroup.com
W. www.iberianlawyer.com



El Mundo de la Educación
W. www.elmundodelaeducacion.mx



La Semaine Juridique - Édition Générale
Hélène Béranger - Rédactrice en chef
141 rue de Javel
75747 Paris Cedex 15 - France
T. +33 1 45 58 93 24
E. elise.fils@lexisnexis.fr
W. www.lexisnexis.fr

#UIAPorto 2018

À ne pas manquer

PRIX MONIQUE RAYNAUD-CONTAMINE Vendredi 2 novembre - 18h00 Centro de Congressos Despachantes

En 1999, l'UIA a créé le Prix Monique Raynaud-Contamine en souvenir et en hommage à Me Monique Raynaud-Contamine, ancienne Directrice des publications scientifiques de l'UIA et ancienne Présidente de la commission Droit Bancaire, qui fut une figure importante de l'UIA pendant de nombreuses années. En hommage à son action et à sa personnalité, le prix Monique Raynaud-Contamine est remis à l'auteur du meilleur rapport du congrès (remis sous forme électronique à l'UIA au plus tard le 30 septembre 2018). Le prix Monique Raynaud-Contamine sera décerné lors de la cérémonie de clôture.

SPEED DATING DES CABINETS D'AVOCATS Mercredi 31 octobre 14h00 - 17h00 Centro de Congressos - Miniaturas

Durant cette session, les représentants de cabinets se présentent en 3 minutes. L'objectif ? Elargir leur réseau au niveau international en vue de futures collaborations, rencontrer des avocats du monde entier et partager leur expérience de gestion de cabinets.

PREMIER CONCOURS PHOTO À L'UIA Jeudi 1^{er} novembre - 20h30 Palácio da Bolsa

Les commissions Droit de l'Art et Droit Alimentaire ont organisé un concours photo sur le thème de « l'art culinaire ». Les 10 meilleures photos - envoyées avant le 30 septembre 2018 - ont été sélectionnées par un jury et seront exposées au congrès. Le premier prix sera remis lors du dîner de gala.

PETIT-DÉJEUNER DES FIRST TIMERS Mercredi 31 octobre 8h00 - 9h00 Centro de Congressos Infante

Vous participez pour la première fois à un congrès de l'UIA? Les officiels de l'association vous accueilleront autour d'un petit-déjeuner. Afin que vous puissiez bénéficier d'une attention particulière lors de cette nouvelle expérience, la mention de votre première participation figurera sur votre badge.

ACTIVITÉS JEUNES AVOCATS Mardi 30 octobre 22h00 Jeudi 1^{er} novembre 9h00 - 12h30 Vendredi 2 novembre 11h00 - 12h30

Vous êtes jeune avocat ? Découvrez les deux sessions spéciales « dilemmes éthiques et pièges récurrents pour les jeunes avocats » ; « l'impact de la blockchain sur la profession » et retrouvez d'autres jeunes confrères à la Casa do Livro après le cocktail de bienvenue !

LANCEMENT DE PUBLICATION UIA / LEXISNEXIS Jeudi 1^{er} novembre 16h00 - 17h30 Centro de Congressos - Miniaturas

Présentation du quatrième ouvrage de la collection de publications UIA-LexisNexis : Natural Resources Exploitation - Business and Human Rights [ed. Xavier Favre-Bulle]

RÉSEAU FEMMES DE L'UIA Mercredi 31 octobre - 17h00 - 19h40 Centro de Congressos - S. João

Le Réseau Femmes de l'UIA a le plaisir de vous convier à la projection du film « Moi Noojom, 10 ans, divorcée » en présence de la réalisatrice Khadija Al-Salami. Dans son film, Khadija Al-Salami nous livre un témoignage personnel bouleversant qui illustre également le sort des femmes au Yémen. À 11 ans, mariée de force, elle arrive à divorcer, retourne à l'école et trouve un travail à la télévision.
17h00 : Projection / 18h40 : Débat en présence de la réalisatrice / 19h40 : Départ pour la soirée informelle

THÈMES PRINCIPAL

9H00 - 12H30 - DESPACHANTES

MERCREDI 31 OCTOBRE

THÈME PRINCIPAL 1 : ESCLAVAGE MODERNE : LES DÉFIS JURIDIQUES

Coordinateur :

Gonçalo MATIAS (*Saraiva Matias e Associados*) Lisbonne, Portugal

9h00 - 10h30 > Panel 1 :

L'esclavage moderne - Concepts et évolution dans une économie mondialisée

Les visages de l'esclavage ont changé : il ne s'agit plus tant aujourd'hui de la possession littérale de personnes – à l'exception de quelques pays comme la Mauritanie, où des formes d'esclavage ancestrales subsistent – mais plutôt de l'exploitation et de la coercition systémique à grande échelle. L'esclavage moderne est un concept général qui englobe diverses formes d'exploitation grave subie par les travailleurs vulnérables. La mise en lumière récente de la traite de personnes et sa définition répondent aux nouveaux défis de la mondialisation, des millions de travailleurs étant ciblés par des gouvernements et des entreprises en quête de main d'œuvre bon marché. A travers le monde, des milliers d'organisations se battent pour l'élimination de l'esclavage moderne et les États membres des Nations Unies se sont engagés à lutter contre l'esclavage moderne conformément à l'Objectif de développement durable 8.7. Il a été prouvé que les trafiquants sont réactifs au risque. En conséquence, les stratégies et les politiques de lutte contre la pauvreté doivent être conjuguées à la coopération internationale dans l'optique d'adopter des lois contre l'esclavage et de mettre en œuvre des programmes de renforcement de capacités favorisant l'application de ces lois par la police locale, les procureurs et les juges.

Orateurs :

Brahim EBETY (*Étude Brahim Ebety*) Nouakchott, Mauritanie

Elizabeth ESPINOSA (*Vice-Présidente, The Law Society of South Wales*) Sydney, Australie

Gonçalo MATIAS (*Saraiva Matias e Associados*) Lisbonne, Portugal

José María RAMÍREZ MACHADO (*Chargé principal de programmes et des opérations, Service des Principes et droits fondamentaux au travail (FUNDAMENTALS), OIT – Organisation Internationale du Travail*) Genève, Suisse

11h10 - 12h30 > Panel 2 :

La responsabilité des entreprises dans l'éradication du travail forcé au sein des chaînes d'approvisionnement

Les entreprises sont tenues de rendre compte des conséquences sociales, environnementales et économiques de leurs opérations sur toute la chaîne d'approvisionnement. Des politiques efficaces de responsabilité sociale des entreprises (RSE) atténuent le risque et influencent l'image d'une société sur le marché. Cependant, de par la nature du travail forcé dans de nombreux secteurs – une activité criminelle assortie de corruption et souvent masquée –, même les sociétés les plus scrupuleuses risquent de fournir des biens entachés d'esclavage lorsqu'elles cherchent à maximiser leurs gains. Les gouvernements nationaux des pays d'origine doivent assumer la responsabilité du problème, mais les entreprises doivent également établir un dialogue avec ces gouvernements sur l'application des lois pénales contre l'esclavage. Les gouvernements ET les entreprises doivent collaborer pour identifier et enquêter sur les personnes qui tirent profit de l'exploitation et du travail forcé d'enfants et d'adultes dans les secteurs où elles opèrent.

Orateurs :

Rosana GARCÍANDIA GARMENDIA (*Chercheur adjoint et Professeur invité, King's College London*) Londres, Royaume-Uni

Marie-Laure GUISLAIN (*Responsable du contentieux - Programme Globalisation et Droits Humains - RSE, Sherpa*) Paris, France

Rui PATRICÍO (*MLGTS*) Lisbonne, Portugal (*invité*)



Sponsor de la session

Ce thème concerne la révolution numérique et ses enjeux pour la pratique du droit. L'utilisation d'outils basés dans le cloud, les méga données et l'intelligence artificielle (IA), ou encore la technologie de reconnaissance vocale devraient améliorer l'accès à la justice et favoriser de nouveaux modes de prestation des services juridiques. Cependant, cela aura également des répercussions significatives sur la façon dont notre profession est structurée. Sachant que ces enjeux auront des répercussions décisives sur l'orientation de notre profession durant la prochaine décennie, il convient que les membres de l'UIA les abordent en détail sans plus tarder.

Coordinateur : Marc GALLARDO (*RSM*) Barcelone, Espagne

9h00 - 9h10 > Observations préliminaires

Vue d'ensemble du thème et du contenu de la séance

Orateur : Marc GALLARDO (*RSM*) Barcelone, Espagne

9h10 - 9h30 > Lawra – rassembler les avocats et leurs clients (start-up portugaise du secteur LegalTech)

9h30 - 10h15 > Panel 1 : L'impact de la technologie sur la pratique du droit

Enjeux généraux pour les avocats, la cybersécurité, l'intelligence artificielle, la déontologie, etc.

Modérateur : Paulo BANDEIRA (*SRS Advogados*) Lisbonne, Portugal

Orateurs :

Pedro DUARTE (*Microsoft*) Lisbonne, Portugal

Murray S. LEVIN (*Pepper Hamilton LLP*) Philadelphie, PA, États-Unis

Massimo STERPI (*Gianni, Origoni, Grippo, Cappelli & Partners*) Rome, Italie

10h45 - 11h15 > Panel 2 : E-Justice et justice prédictive

État des lieux, défis, robotisation de la justice, etc.

Modérateur : Elisabeth THOLE (*Van Doorne*) Amsterdam, Pays-Bas

Orateurs :

Sébastien FANTI (*Lexing Switzerland*) Sion, Suisse

Jacques LÉVY VÉHEL (*Case Law Analytics*) Nantes, France

Honorable Clément SAMSON, *juge à la Cour supérieure du Québec*, Québec, QC, Canada

11h15 - 12h15 > Panel 3 : LegalTech : de quoi s'agit-il et comment l'aborder

Outils pour l'innovation dans l'exercice du droit, vision pratique des cabinets d'avocats qui ont intégré la technologie dans leur activité quotidienne, etc.

Modérateur : Ian DE FREITAS (*Farrer & Co*) Londres, Royaume-Uni

Orateurs :

Guillaume DEROUBAIX (*LexisNexis*) Paris, France

Pedro LEMOS CARVALHO (*Garrigues*) Lisbonne, Portugal

Tessa MANUELLO (*Legal Creatives*) Montréal, Canada

John PINNEY (*Graydon Head & Ritchey LLP*) Cincinnati, OH, États-Unis

Jan Tadeusz STAPPERS (*WhistleB*) Stockholm, Suède

12h15 - 12h30 > Observations finales

Orateur : Gustavo SALAS RODRÍGUEZ (*Salas & Salas*) Cancun, Mexique



Sponsor de la session

Les femmes dans le droit / Les femmes et le leadership / La profession juridique – L'évolution démographique du talent

14h00 - 14h15 > Observations préliminaires. Le pouvoir de la diversité.

14h15 - 14h45 > Vue d'ensemble à l'échelle internationale des obstacles actuellement rencontrés par les femmes pour accéder au leadership dans le monde juridique

14h45 - 15h45 > Table ronde. Débat sur les constats personnels et l'expérience des barreaux en matière de facilitation de l'entrée et de la promotion au sein de la profession.

Obstacles et moyens de les surmonter :

- > Préjugé inconscient
- > Équilibre travail/vie privée inacceptable chez les cadres moyens et supérieurs
- > Réseaux traditionnels et autres
- > Aspects généraux de la diversité

16h00 - 16h30 > L'égalité salariale et les écarts de salaire hommes-femmes dans la profession juridique

- > Exigences en matière de communication
- > Rémunération de l'associé
- > Renforcement de la transparence

16h30 - 17h00 > Diversité

- > La diversité des genres n'est pas le seul défi auquel la profession juridique est confrontée.
- > Que peut-on faire pour renforcer la diversité de manière intégrale ?
- > Exemples des barreaux

17h00 - 17h20 > Compétences et soutien : « Renvoyer l'ascenseur »

Soutien, mentorat, coaching, appui des pairs et encouragement du retour des femmes au monde du travail

17h20 - 17h30 > Observations finales

Président du Sénat :

Pedro PAIS DE ALMEIDA, Président de l'UIA (*Abreu Advogados*) Lisbonne, Portugal

1^{er} Vice-Président du Sénat :

Robert BOURNS, Ancien Président de la *Law Society of England & Wales (TLT LLP)* Londres, Royaume-Uni

2^e Vice-Présidente du Sénat :

Sonia GUMPERT MELGOSA, Ancienne Présidente de l'*Ilustre Colegio de Abogados de Madrid (Monereo, Meyer, Marinel-lo Abogados)* Madrid, Espagne

Orateurs :

Christina BLACKLAWS, Présidente de la *Law Society of England and Wales*, Royaume-Uni

Victoria ORTEGA BENITO, Présidente du *Consejo General de la Abogacía Española*, Espagne

Marie-Aimée PEYRON, Bâtonnier de Paris, France

ORIGINAL
LEGACY
WINES
SOGRAPE

MATURE,
INTENSE
AND ADMIRER
BY MANY.
AN INSPIRATION.

IS THIS
YOU?

ESTD 1790
SANDEMAN
GEO. G. SANDEMAN and SONS Co. LTD.
FAMOUS FOR PLEASURE



Be responsible. Drink in moderation.

LISBON • PORTO • FARO • SAO PAULO • BEIJING • MAPUTO • LUANDA • VALETA

**GLOBAL INTELLIGENCE
LEGAL MINDS
LOCAL KNOWLEDGE**

WWW.CAIADOGUERREIRO.COM

CAIADO GUERREIRO

INTERNATIONAL LAW FIRM

Chambers and Partners • The Legal 500 • Global Law Experts • Corporate INTL
Acquisition International • Corporate LiveWire • M&A Today • Finance Monthly ACQ5

PORTO

Journée « networking » UIA

MARDI 30 OCTOBRE

La journée d'ouverture du congrès est l'occasion de retrouver vos confrères dans l'atmosphère particulièrement chaleureuse qui caractérise l'UIA !

Cette année, vous pourrez assister à un déjeuner et vous aurez le choix entre 6 forums différents pour rencontrer d'autres avocats avec les mêmes affinités régionales et linguistiques. La journée se poursuivra avec la cérémonie d'ouverture à la *Casa da Música*.

10h30 - 11h00 > DISCOURS DU PRÉSIDENT DU PORTUGAL / DESPACHANTES

Son Excellence Monsieur Marcelo Rebelo de Sousa, Président de la République portugaise

11h15 - 13h00 > ASSEMBLÉE GÉNÉRALE / DESPACHANTES

Réunion réservée exclusivement aux membres de l'UIA

12h30 - 14h00 > DÉJEUNER « NETWORKING » / NOBLE

Prix : 50 € par personne (activité optionnelle)

14h00 - 15h30 > FORUM DES AVOCATS HISPANOPHONES / PORTO

Arbitrage - Les *multilatinas* en Europe

Nous examinerons l'arbitrage comme instrument de règlement des différends et les investissements réalisés par les *multilatinas* (multinationales d'Amérique latine).

1 / Investissements des *multilatinas* à l'étranger : expériences pratiques et destinations

2 / Le financement des investissements étrangers par des organismes multilatéraux

3 / L'arbitrage comme mécanisme de règlement des différends

Coordinateur :

Jorge MARTÍ MORENO (*Uría Menéndez*) Valence, Espagne

Orateurs :

Jenifer Valeria ALFARO BORGES (*Alphabeto Uruguay*) Montevideo, Uruguay

Konstantin DIMITROV (*Dimitrov, Deevska, Vitanova & Antonov*) Sofia, Bulgarie

Ángela DÍAZ-BASTIEN VARGAS-ZÚÑIGA (*Ernesto Díaz-Bastien & Asociados*) Madrid, Espagne

Clifford J. HENDEL (*HenDel IDR*) Madrid, Espagne

Fernando HERNÁNDEZ GÓMEZ (*Vázquez Aldana, Hernández Gómez & Asociados*) Guadalajara, Mexique

María José JORDÁN DÍAZ-RONCERO (*LLoret Gómez de Barreda Abogados*) Valence, Espagne

Carmen MEZA-INGAR, Lima, Pérou

Urquiola de PALACIO (*Palacio y Asociados, Abogados*) Madrid, Espagne

Juan Eduardo PALMA JARA (*Palma Abogados*) Santiago, Chili

Juan SERRADA HIERRO (*Cour Civile et Commerciale d'Arbitrage - CIMA*) Madrid, Espagne

FORUM DES AVOCATS LUSOPHONES / ARRÁBIDA

Les principaux défis juridiques dans les pays lusophones - Droit des sociétés, régime fiscal et protection des investissements, mobilité et arbitrage

Coordinateur :

José Luís MOREIRA DA SILVA (*SRS Advogados*) Lisbonne, Portugal

Orateurs :

Paulo BANDEIRA (*SRS Advogados*) Lisbonne, Portugal

Claudio GOMARA DE OLIVEIRA (*Gomara de Oliveira Advogados*) São Paulo, Brésil

Paulo LINS E SILVA (*Paulo Lins e Silva Advogados*) Rio de Janeiro, Brésil

Tiago MARREIROS MOREIRA (*VdA - Vieira de Almeida*) Lisbonne, Portugal

Antonio Sergio MONTEIRO (*Sergio Wahnnon Veiga Monteiro - Advogado*) Cidade da Praia, Cap-Vert

Jorge NETO VALENTE (*Jorge Neto Valente - Lawyers & Notaries*) Macao, SAR, Chine

Henrique NOGUEIRA NUNES (*Albuquerque & Almeida Advogados*) Lisbonne, Portugal

Pedro PAIS DE ALMEIDA, Président de l'UIA (*Abreu Advogados*) Lisbonne, Portugal

Eurico PAZ COSTA (*ACPC Law Firm*) Luanda, Angola

João Andre PEDRO (*ACPC Law Firm*) Luanda, Angola

Acácio PITA NEGRÃO (*PLEN - Sociedade de Advogados*) Lisbonne, Portugal

Momedede POPAT (*Bhikha & Popat Advogados*) Maputo, Mozambique

Pedro RAPOSO (*PRA - Raposo, Sá Miranda & Associados*) Lisbonne, Portugal

Pedro REBELO DE SOUSA, Président du Congrès (*SRS Advogados*) Lisbonne, Portugal

José Carlos SOARES MACHADO (*SRS Advogados*) Lisbonne, Portugal



Sponsor de la session

FORUM DES AVOCATS FRANCOPHONES / S. JOÃO

- 1 / Actualité de la francophonie
- 2 / Promotion de nos expertises et cultures nationales
- 3 / Présentation de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) et de ses actions de soutien
- 4 / Quelles actions, quels réseaux dans l'espace juridique francophone ?

Coordinateur :

Françoise HECQUET (*SCP Preel Hecquet Payet-Godel*) Paris, France

Orateurs :

Dominique ATTIAS (*2^e Vice-Présidente de la Fédération des Barreaux d'Europe*) Paris, France

Michel CARRIÉ (*Organisation Internationale de la Francophonie*) Paris, France

Stanley GASTON (*Président de la CIB, Bâtonnier de Port-au-Prince et des Barreaux d'Haïti*) Port-au-Prince, Haïti

15h30 - 17h00 > FORUM DES AVOCATS LATINO-AMÉRICAINS / PORTO

Corruption en Amérique Latine: les changements législatifs récents et les décisions judiciaires pour lutter contre la corruption dans la région

L'Amérique Latine a toujours été une région connue pour sa corruption endémique. Au-delà du stéréotype, nous ne pouvons pas nier que nos pays souffrent depuis des siècles des conséquences de ce fléau. Depuis quelques années, nous avons pu observer de nombreux signes de changement. Le développement des outils informatiques, le croisement de données et la transparence, la consolidation démocratique, la liberté de la presse et même l'utilisation généralisée des réseaux sociaux ont créé un très fort rejet de la corruption, avec d'importants mouvements sociaux et politiques qui, dans certains cas, ont entraîné des changements législatifs et des décisions judiciaires historiques.

Coordinateur :

Eduardo LORENZETTI MARQUES (*Studio Lorenzetti Marques*) Sao Paulo, Brésil

Orateurs :

Jenifer Valeria ALFARO BORGES (*Alphabeta Uruguay*) Montevideo, Uruguay

Hernán ANDRADA (*Basilico, Santurio & Andrada*) Buenos Aires, Argentine

Raquel Beatriz CENTENO HUAMAN (*Estudio Miranda & Centeno Abogados Group SAC*) Lima, Pérou

Hernán Ariel COLLI (*Colegio de Abogados de La Plata*) La Plata, Argentine

Fernando HERNÁNDEZ GÓMEZ (*Vázquez Aldana, Hernández Gómez & Asociados*) Guadalajara, Mexique

Jorge Luis INCHAUSTE (*Guevara & Gutiérrez S.C*) La Paz, Bolivie

Gabriel LIZAMA OLIGER (*Lexing Costa Rica*) San José, Costa Rica

Claudio PACHECO PRATES LAMACHIA, *Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Brésil*, Brasilia, Brésil

FORUM DES AVOCATS DES PAYS D'EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE / ARRÁBIDA

Les défis posés par le secret professionnel dans les pays d'Europe Centrale et Orientale. Évolution au cours des 30 dernières années.

Coordinateur :

Mihai-Alexandru TANASESCU (*Tanasescu, Ispas & Asociatii Avocati*) Bucarest, Roumanie

FORUM DES AVOCATS ARABOPHONES / S. JOÃO

La liberté d'expression de l'avocat

Le Conseil des droits de l'homme a adopté la résolution du 19/6/2017 qui dénonce le nombre important d'agressions contre des avocats et de cas d'ingérence arbitraire ou illégale dans leurs activités ou de restriction à la libre pratique de leur profession. Cette résolution demande aux États de veiller à ce que toute attaque ou ingérence visant des avocats, fasse promptement l'objet d'une enquête approfondie et impartiale et que les auteurs aient à répondre de leurs actes.

Coordinateur :

Driss CHATER, *Président d'Honneur de l'UIA*, Fès, Maroc

18h00 > CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DU CONGRÈS / CASA DA MÚSICA

19h30 > COCKTAIL DE BIENVENUE / CASA DA MÚSICA

PORTO

9H00 - 12H30

MERCREDI 31 OCTOBRE

SESSION

THÈME

Thème principal 1

■
Despachantes



Sponsor de la session

Esclavage moderne : les défis juridiques

Investissements
Étrangers

■
D. Maria

Faire des affaires dans et avec les pays lusophones: quelles sont les opportunités à saisir et les erreurs à éviter pour faire des affaires au Portugal, au Brésil, en Angola, au Mozambique et ailleurs ?

Au cours de cette session, nous évoquerons les opportunités d'investissement étranger direct dans ces juridictions à l'heure actuelle, ainsi que les risques à éviter. Nous accorderons une attention particulière aux secteurs liés aux infrastructures, à l'énergie, aux télécommunications, mais aussi aux initiatives régionales, au soutien institutionnel local et aux avantages fiscaux pour les investisseurs étrangers. Nous examinerons également les problèmes qui en découlent et aborderons les sujets tels que la corruption et la lourdeur des démarches administratives qui peuvent exister dans ces pays et comment les atténuer.

Organisation
des Cabinets d'Avocats /
Droit de la Responsabilité /
Droit des Assurances

■
D. Luís

Stratégie des cabinets d'avocats, gestion des risques et de la conformité dans un monde nouveau : numérisation, assurance et cyber sécurité

Nous analyserons et débattrons des principaux enjeux stratégiques et des risques auxquels les cabinets d'avocats sont confrontés, tels que la numérisation, la conformité réglementaire, le passage de la génération X à la génération Y, l'évolution des responsabilités de la profession juridique, la protection de la propriété intellectuelle et des informations financières, la vie privée et la sécurité des données.



Sponsor de la session

Droit OHADA

■
Porto

Le tiers saisi en Droit OHADA

Nous savons que le tiers est l'individu étranger à une situation donnée. Lorsque l'article 38 de l'Acte uniforme relatif aux voies d'exécution l'implique dans les opérations de saisie en lui enjoignant des obligations assorties de sanctions, ledit individu peut-il être toujours considéré comme tiers ?

Droit de l'Union
Européenne

■
Arrábida

L'actualité du Brexit

Ce panel s'inscrira dans le prolongement des séances très réussies consacrées au *Brexit* lors des précédents congrès de Budapest et de Toronto, afin d'informer l'auditoire de la situation actuelle et de l'issue envisageable des négociations sur le *Brexit*. Les positions du Royaume-Uni et de l'UE27 feront l'objet de discussions, de même que le point de vue du Royaume-Uni sur son futur positionnement dans le monde.

Le panel se penchera également sur les répercussions du *Brexit* dans plusieurs domaines du droit tels que les droits des citoyens et des salariés britanniques dans l'UE27 et inversement, les retombées en matière de fiscalité, de concurrence et de propriété intellectuelle, le climat dans le domaine des fusions et acquisitions, les services, etc.

Droit de la Famille

■
S. João

Comparaison des conséquences financières et matrimoniales du divorce dans diverses juridictions

1. Le règlement judiciaire des intérêts financiers et matrimoniaux du divorce dans diverses juridictions ;
2. La pension alimentaire entre époux : montant, durée, mode de calcul, facteurs pris en compte, réévaluation, approche et exécution des décisions étrangères en matière d'obligations alimentaires.

11h00 - 12h30

■
Session organisée par la
Law Society of Hong Kong

■
Miragaia



Sponsor de la session

Principes de base pour construire « Une Ceinture, une route » intelligente ?

Le développement et l'application de nouvelles technologies telles que l'intelligence artificielle, la *Blockchain* et le *Cloud* ont pénétré peu à peu dans notre vie, dans l'objectif d'accroître l'efficacité et la commodité de nos activités quotidiennes. Toutefois, elles impliquent également des responsabilités et des aspects juridiques complexes. Cette séance abordera le développement et l'application des technologies émergentes dans le secteur juridique et leurs répercussions sur les transactions multi-juridictionnelles découlant de l'initiative « Une ceinture, une route ». Les intervenants partageront des expériences et des points de vue inestimables sur la façon dont les technologies peuvent renforcer l'harmonisation des normes et favoriser le partage de connaissances et la synchronisation des lois internationales, notamment du droit informatique. Cette session sera également l'occasion de débattre d'un code de conduite sur le développement de l'intelligence artificielle.

PRÉSIDENTS

ORATEURS

Eduardo LORENZETTI MARQUES
(*Studio Lorenzetti Marques*) Sao Paulo, Brésil

Luís CASTRO HENRIQUES (*AICEP Portugal*) Lisbonne, Portugal
Duarte DE ATHAYDE (*Abreu Advogados*) Lisbonne, Portugal
Guilherme FUMWATHU (*FG-Associados*) Luanda, Angola
Paulino LANGA (*JLA Advogados*) Maputo, Mozambique
José Luís MOREIRA DA SILVA (*SRS Advogados*) Lisbonne, Portugal
Jorge NETO VALENTE (*JNV - Lawyers & Notaries*) Macao, SAR, Chine
Sofia OLIVEIRA LIMA (*OLVM Advogados*) Praia, Cabo Verde
Pedro PAIS DE ALMEIDA, Président de l'UIA (*Abreu Advogados*) Lisbonne, Portugal

Christopher KENDE
(*Cozen O'Connor*) New York, NY, États-Unis
Tiago MARREIROS MOREIRA
(*VdA - Vieira de Almeida*) Lisbonne, Portugal
Jim ROBINSON
(*Pointon Partners*) Melbourne, Australie

Martí ADROER TOUS (*Cuatrecasas*) Barcelone, Espagne
Jerzy BAEHR (*WKB Wierciński Kwieciński Baehr*) Varsovie, Pologne
Marc FYON (*Stibbe*) Bruxelles, Belgique
James GRENNAN (*A & L Goodbody*) Dublin, Irlande
Françoise HECQUET (*SCP Prael Hecquet Payet-Godel*) Paris, France
Stephan KOENIG (*Oppenhoff & Partner*) Cologne, Allemagne
Malgorzata KRZYZOWSKA (*Aliant Krzyzowska*) Poznan, Pologne
Iñaki LOZANO EHLERS (*BICG*) Madrid, Espagne
Jorge MARTÍ MORENO (*Uria Menéndez*) Valence, Espagne
Natalie A. PIERCE (*Littler Mendelson P.C.*) San Francisco, CA, États-Unis

Cheick DIOP
(*CD & Associés*) Abidjan, Côte d'Ivoire

Coco KAYUDI MISAMU (*Étude Bâtonnier Kayudi*) Kinshasa, RD Congo
Thierry MONTÉРАН (*UGGC Avocats*) Paris, France
Sadel NDIAYE (*SCP Sadel Ndiaye & Pape Seyni Mbodj*) Dakar, Sénégal
Silvestre TANDEAU DE MARSAC (*FTMS Avocats*) Paris, France

Florentino CARREÑO VICENTE
(*Cuatrecasas*) Madrid, Espagne

Christina BLACKLAWS (*Law Society of England & Wales*) Londres, Royaume-Uni
Ignacio CORBERA DALE (*Garrigues UK LLP*) Londres, Royaume-Uni
Laura DEVINE (*Laura Devine Solicitors*) Londres, Royaume-Uni
Anne FRECHETTE-KERBRAT (*Fidal*) Paris, France
Kathleen HEYCOCK (*Farrer & Co*) Londres, Royaume-Uni
Gavin LLEWELLYN (*Stone King LLP*) Londres, Royaume-Uni
Koen PLATTEAU (*Simmons & Simmons LLP*) Bruxelles, Belgique
Stephen SIDKIN (*Fox Williams LLP*) Londres, Royaume-Uni

Simon J. BRUCE
(*Farrer & Co*) Londres, Royaume-Uni

Joana ALVES CARDOSO (*JAC Lawyers*) Macao, SAR, Chine
Jennifer BELLI (*Spira & Associées*) Genève, Suisse
Muriel CADIOU (*Cadiou - Barbe*) Paris, France
Karin Susanne DELERUE (*Delerue, Sharma Avocats*) Berlin, Allemagne
Lisette DUPRÉ (*Dawson Cornwell Solicitors*) Londres, Royaume-Uni
Alfredo GUARINO (*Studio Legale Avv.Vincenzo Guarino*) Naples, Italie
Susannah MAAS ANTAMORO DE CESPEDES (*De-Beaumont 3*) Genève, Suisse

Stephen HUNG (*Past President and Council Member, The Law Society of Hong Kong*)
Hong Kong, SAR, Chine
Fred KAN (*Chairman of the Belt and Road Committee, The Law Society of Hong Kong*)
Hong Kong, SAR, Chine
Martin MAISNER (*Member of the Board of Directors, Czech Bar Association*)
Prague, Rép. Tchèque
Thomas SO (*Immediate Past President and Council Member, The Law Society of Hong Kong*)
Hong Kong, SAR, Chine

9H00 - 12H30

MERCREDI 31 OCTOBRE

SESSION

THÈME

Vie Privée et Droits de l'Homme Numérique

■
Miniaturas

La gouvernance de l'intelligence artificielle et par l'intelligence artificielle

L'intelligence artificielle (IA) étant faite d'algorithmes et de données, il est possible d'aborder la gouvernance des données (par exemple, la mission du DPO et les implications du RGPD en matière de gestion et de processus) et la gouvernance basée sur les données (par exemple, les politiques publiques fondées sur les données). Évidemment, il en va de même pour les algorithmes : la gouvernance des algorithmes (par exemple, la question de la transparence et de la loyauté) et la gouvernance basée sur les solutions d'IA (pour le consommateur, les exemples sont innombrables).

Nous examinerons également les questions de protection de la vie privée dans un monde régi par l'IA (reconnaissance faciale systématique, généralisation du *scoring* et du *societal scoring*).

14H00 - 17H30

MERCREDI 31 OCTOBRE

Sénat International des Barreaux

■
Despachantes

Les femmes dans le droit / Les femmes et le leadership / La profession juridique - L'évolution démographique du talent

Arbitrage International

■
D. Maria

Panel 1 : Procédures accélérées : l'expérience actuelle

Ces dernières années, de nombreuses institutions arbitrales ont adopté des procédures accélérées dans leur règlement. Dans certains cas, la possibilité d'une procédure simplifiée de règlement des demandes est également prévue. Notre premier panel examinera et comparera les procédures accélérées offertes par diverses institutions, l'expérience en la matière à ce jour et les techniques de gestion efficace des affaires.

Panel 2 : Réflexion sur les soixante ans de la Convention de New York

À l'occasion du soixantième anniversaire de la Convention de New York de 1958 pour la reconnaissance et l'exécution des sentences arbitrales étrangères, notre deuxième panel évaluera sa contribution au développement de l'arbitrage international. Notre panel d'experts examinera certains aspects soulevant des difficultés dans l'application de la Convention et dégagera les enjeux qui en résultent.



Sponsor de la session

Droits des Sociétés et Fusions & Acquisitions

■
Porto

L'incidence de la conformité sur les transactions de fusion et d'acquisition : risque ou opportunité ?

Nous examinerons la nécessité croissante d'établir des protocoles anticorruption rigoureux afin d'assurer le respect des politiques et des procédures qui découlent des normes américaines, britanniques, européennes et mondiales. L'essor de la mondialisation impose à toute société qui opère dans diverses juridictions de surveiller de près toute son organisation afin d'éviter tout risque de pratiques de corruption, même dans les régions où la corruption est une réalité acceptée dans le monde des affaires.

La commission examinera les défis auxquelles les sociétés sont confrontées dans ce domaine sous trois angles : (i) comment les programmes de conformité et les enquêtes internes, conjugués à une direction qui donne l'exemple par des actions et non seulement par les mots, témoignent d'un engagement institutionnel à respecter les règles d'éthique les plus strictes, (ii) comment une organisation doit assurer la diligence requise dans les acquisitions ciblées pour assurer une vision partagée de la conformité et déterminer si l'incorporation d'une acquisition ou une alliance commerciale comporte des risques (iii) les méthodes d'atténuation des risques ou les aspects historiques de la conformité qui sont identifiés en interne ou au sein de la cible.

Droit Pénal

■
D. Luís

Blanchiment d'argent et activités offshore

Les « Panama papers » et d'autres fuites de documents ont révélé que le blanchiment d'argent et l'évasion fiscale sont en première ligne de l'agenda politique et sont souvent étroitement liés. Il est considéré que les centres offshore jouent un rôle crucial dans la dissimulation d'activités illicites et des biens obtenus de façon illégale. Les gouvernements ont essayé de lutter contre le blanchiment d'argent et l'évasion fiscale de multiples façons, que ce soit en renforçant les règles de contrôle des clients imposées aux « facilitateurs » tels que les banques, les avocats, les notaires, les agents immobiliers etc. ou en alourdissant les sanctions pénales pour les personnes et/ou les sociétés impliquées dans des fraudes présumées.

Alors que la réglementation des transactions et des fonds conventionnels ne cesse d'être renforcée, les crypto-monnaies semblent bénéficier d'une faille. Comment les gouvernements réagissent-ils à cette nouvelle menace potentielle ?

Quelles sont les répercussions potentielles de toutes ces mesures pour la profession juridique, nos clients et les entreprises ?

Droit Administratif / Droit de l'Environnement et du Développement Durable

■
Arrábida

Les enjeux juridiques des achats publics : aspects relatifs au travail, à l'administration et à l'environnement

Les achats publics peuvent jouer un rôle essentiel dans l'optique de la transparence et de l'efficacité de la passation des marchés publics, ainsi que d'une protection accrue des droits sociaux et environnementaux.

En Europe, la Stratégie Europe 2020 considère les achats publics comme un instrument basé sur le marché permettant d'assurer une croissance intelligente, durable et inclusive. La directive 2014/24/EU sur les achats publics introduit des nouveautés en matière de passation des marchés publics et d'intégration des dispositions sociales et environnementales. Les marchés doivent être attribués sur la base de critères objectifs qui garantissent le respect des principes de transparence, de non-discrimination, de traitement équitable et de protection de l'environnement. Ces aspects seront débattus durant cette séance en présence d'experts des commissions organisatrices et de différentes juridictions. Le public aura la possibilité de participer aux discussions et de poser des questions.

9H00 - 12H30

MERCREDI 31 OCTOBRE

PRÉSIDENTS

Jérémy BENSOUSSAN
(Alain Bensoussan Avocats Lexing) Paris, France

ORATEURS

Alain BENSOUSSAN (Alain Bensoussan Avocats Lexing) Paris, France
Sébastien FANTI (Lexing Switzerland) Sion, Suisse
Leonard HAWKES (Flinn) Bruxelles, Belgique
Jean-François HENROTTE (Lexing Belgium) Liège, Belgique
Elisabeth THOLE (Van Doorne) Amsterdam, Pays-Bas

14H00 - 17H30

MERCREDI 31 OCTOBRE

Patricia Ann PETERSON
(Peterson//ADR) Paris, France

Modérateurs :

Jenifer Valeria ALFARO BORGES
(Alphabeta Uruguay) Montevideo, Uruguay
Geoffroy LYONNET
(Curtis, Mallet-Prevost, Colt & Mosle LLP) Paris, France

Joachim BILE-AKA (Bile-Aka, Brizoua-Bi & Associés) Abidjan, Côte d'Ivoire
Xavier FAVRE-BULLE (Lenz & Staehelin) Genève, Suisse
Jessica FEI (Herbert Smith Freehills LLP) Pékin, Chine
Álvaro LOPEZ DE ARGUMEDO PIÑEIRO (Uriá Menéndez) Madrid, Espagne
Veit OEHLBERGER (Dorda Rechtsanwälte GmbH) Vienne, Autriche
John PINNEY (Graydon Head & Ritchey LLP) Cincinnati, OH, États-Unis
Ana SERRA E MOURA (ICC International Arbitration) Paris, France
Juan SERRADA HIERRO (Cour Civile et Commerciale d'Arbitrage - CIMA) Madrid, Espagne

James D. ROSENER
(Pepper Hamilton LLP) New York, NY, États-Unis

Anne FRÉCHETTE-KERBRAT (Fidal) Paris, France
Marc FYON (Stibbe) Bruxelles, Belgique
Yoshihisa HAYAKAWA (Uryu & Itoga) Tokyo, Japon
Stephan KOENIG (Oppenhof & Partner) Cologne, Allemagne
Jorge MARTÍ MORENO (Uriá Menéndez) Valence, Espagne
Tiago PONCES DE CARVALHO (Abreu Advogados) Lisbonne, Portugal
Francisco SOLER CABALLERO (Garrigues) Valence, Espagne

Maria CRONIN
(Peters & Peters Solicitors LLP) Londres, Royaume-Uni
David LEPIDI
(Selarl Lepidi-Bril) Paris, France

Barbara BANDIERA (Studio Legale RCC) Milan, Italie
Nadia DARWAZEH (Clyde & Co) Paris, France
Stephen HUNG (The Law Society of Hong Kong) Hong Kong, SAR, Chine
Francisco MARQUES VIEIRA (Carlos Pinto de Abreu Advogados) Porto, Portugal
Claude NICATI (Etude NVB Nicati, Vara & Bigler) Neuchâtel, Suisse
Thierry ULMANN (Reymond, Ulmann & Fischele) Genève, Suisse
Michel VALTICOS (Canonica Valticos de Preux & Associés) Genève, Suisse
Elisabeth ZAKHARIA SIOUFI (Elisabeth Zakharia Sioufi) Jdeidet El Metn, Liban

Carlos DE MIGUEL PERALES
(Uriá Menéndez) Madrid, Espagne
Pedro MELO
(PLMJ Sociedade de Advogados) Lisbonne, Portugal

Modérateurs :

Carlos DE MIGUEL PERALES
(Uriá Menéndez) Madrid, Espagne
François MOYSE
(Moyse & Bleser Avocats à la Cour) Luxembourg, Luxembourg
Pascal PETREL
(Petrel & Associés) Paris, France

Stéphane BLOCH (Flichy-Grangé Avocats) Paris, France
Maria Cristina BREIDA (R&P Legal) Milan, Italie
Afonso CHOON DIAS (Uriá Menéndez) Lisbonne, Portugal
Mary-Daphné FISHELSON (August Debouzy) Paris, France
Marco MARIANI (Studio Legale Associato Catta Mariani) Florence, Italie
José Luis MOREIRA DA SILVA (SRS Advogados) Lisbonne, Portugal

PORTO

14H00 - 17H30

MERCREDI 31 OCTOBRE

SESSION

THÈME

14h00 - 17h30

■
Défense Pénale
Internationale

■
Miragaia

1. La Cour Pénale Internationale (CPI) a-t-elle les moyens juridiques et politiques de contrer la non coopération des États et les mouvements de retrait du statut de Rome?
2. CPI et réparation : interrogations sur la politique poursuivie par la CPI au vu de la direction prise par la jurisprudence de la Chambre d'appel sur les réparations ? Les victimes s'y retrouveront-elles?

14h00 - 17h00

■
Speed Dating
des Cabinets d'Avocats

■
Miniaturas

Durant cette session, les représentants de cabinets se présentent en 3 minutes. L'objectif ? Elargir leur réseau au niveau international en vue de futures collaborations, rencontrer des avocats du monde entier et partager leur expérience de gestion de cabinets

9H00 - 12H30

JEUDI 1^{ER} NOVEMBRE

Thème principal 2

■
Despachantes



La pratique juridique à l'ère numérique

Sponsor de la session

Droit Immobilier /
Droit des Contrats /
Droit et Pratique
du Contentieux

■
D. Maria

Le carrefour entre le contentieux et les contrats immobiliers : étude de cas dans le secteur immobilier, de la négociation au contentieux

Le 62^e congrès annuel aura pour thèmes la pratique juridique à l'ère numérique et les défis juridiques de l'esclavage moderne. Deux thèmes difficilement compatibles avec le droit immobilier et le droit des contrats et plus encore avec le droit du contentieux. (Mais au final, qu'est-ce qui n'est pas lié au contentieux ?)

Nous avons choisi d'opérer un contrepoint et d'adopter une approche des transactions immobilières sous un angle pluridisciplinaire afin d'essayer de définir le carrefour ou l'intersection entre toutes ces disciplines. Nous souhaitons donc que tous les intervenants se penchent sur la même étude de cas, l'achat d'un terrain pour la construction d'un bâtiment logistique (un secteur d'activité promis à un nouvel essor au Portugal), afin que nos experts en contentieux tirent des enseignements de ce que font les rédacteurs de contrats, que ceux-ci dégagent à leur tour des conclusions des problèmes rencontrés par les avocats et enfin, que le public donne son opinion et partage son expérience dans le cadre d'un débat ouvert. Nous partagerons tous les exemples spécifiques et les cas réels issus de notre propre pratique et de notre expérience.

9h00 - 10h30

■
Avenir de l'Avocat

■
D. Luís

Peut-on avoir des associés tiers investisseurs ? Quelle peut être l'étendue de leurs droits ?

Notre monde professionnel connaît des systèmes qui autorisent la participation d'associés purement investisseurs (sans formation juridique) dans le cadre de nos cabinets. Ce phénomène peut-il compromettre les règles déontologiques de notre profession ? Quel sera l'impact concernant, en particulier, l'activité de conciliation (voie utile dans le cas où l'intérêt du client déconseille d'entamer une action) ? Le respect du secret professionnel peut-il être défendu par l'avocat vis-à-vis de l'associé-investisseur ? Ne risque-t-on pas une infiltration des capitaux illicites dans les cabinets ? Comment assurer une protection efficace des droits de la défense ?

Session Jeunes Avocats

■
Porto

Dilemmes éthiques et pièges récurrents pour les jeunes avocats

1. La conquête de nouveaux clients sans devenir un ambulance chaser. Quand et comment trouver de nouveaux clients
2. Le secret professionnel: comment recevoir les confidences d'un client et dans quels cas un avocat peut-il lever le secret professionnel

3. Conflits d'intérêts: les bonnes pratiques et les pièges à éviter

4. La relation entre le Droit et les médias: comment établir des limites

Débuter dans le métier d'avocat peut s'avérer passionnant et gratifiant. Cependant, cela peut aussi être plein d'incertitudes, de pièges et de dilemmes. Les relations professionnelles avec les tribunaux, les clients et les confrères donnent lieu inévitablement à des problèmes éthiques et à des questions de responsabilité professionnelle. Traiter un dossier très médiatisé peut aussi soulever des questions éthiques. Comment répondre à ces défis qui peuvent avoir un impact sur notre réputation et notre métier? Nous débattons et discuterons des problèmes les plus fréquemment rencontrés par les jeunes avocats en partageant nos expériences.

14H00 - 17H30

MERCREDI 31 OCTOBRE

PRÉSIDENTS

Julie GOFFIN
Bruxelles, Belgique

Urquiola DE PALACIO DEL VALLE DE LERSUNDI
(Palacio y Asociados, Abogados) Madrid, Espagne
Fred KAN
(Fred Kan & Co) Hong Kong, SAR, Chine

ORATEURS

Samantha DAVIES, Londres, Royaume-Uni
Dominique KAMBALA, *Bâtonnier du Barreau de Kananga*, Kananga, RD Congo
Anges Kevin NZIGOU (*Zassi Mikala Avocats*) Libreville, Gabon
Avninder SINGH (*Cicero Chambers*) New Delhi, Inde

9H00 - 12H30

JEUDI 1^{ER} NOVEMBRE

José Antonio PÉREZ BREVA
(JAP) Barcelone, Espagne
Milagros POAL MANRESA CANTARELL
(Centell-Folch Abogados Asociados) Barcelone, Espagne
Robert J. CALDWELL
(Kolesar and Leatham) Las Vegas, NA, États-Unis

Urquiola DE PALACIO DEL VALLE DE LERSUNDI
(Palacio y Asociados, Abogados) Madrid, Espagne

Ángel SÁNCHEZ FREIRE
(Araoz & Rueda) Madrid, Espagne

Tarik BEN LARBI (*El Akil*) Tanger, Maroc
Jesús GINER (*IE Law School*) Madrid, Espagne
Erwin HANSLIK (*Taylorwessing E|N|W|C Advokáti V.O.S.*) Prague, Rép. Tchèque
Amy HARVEY (*Peters & Peters Solicitors LLP*) Londres, Royaume-Uni
Sandra JACOBUS (*Ganfer & Shore LLP*) New York, NY, États-Unis
Steffen KIRCHER (*Menold Bezler Rechtsanwälte Partnerschaft MBB*) Stuttgart, Allemagne
Stéphane KONKOLY (*Burckhardt*) Bâle, Suisse
Carlo MASTELLONE (*Studio Legale Mastellone*) Florence, Italie
Cristian OLLER (*Prologis*) Barcelone, Espagne
Steven J. SHORE (*Ganfer & Shore LLP*) New York, NY, États-Unis
Avninder SINGH (*Cicero Chambers*) New Delhi, Inde
David SOLEY (*Bernstein, Shur, Sawyer & Nelson, P.A.*) Portland, ME, États-Unis

Jenifer Valeria ALFARO BORGES (*Alphabeta Uruguay*) Montevideo, Uruguay
Georges-Albert DAL (*Daldewolf SCRL*) Bruxelles, Belgique
Ángel M. JUNQUERA SEPULVEDA (*Junquera y Forcada S.C.*) Mexico, Mexique
Fred KAN (*Fred Kan & Co*) Hong Kong, SAR, Chine
Coco KAYUDI MISAMO (*Étude Bâtonnier Kayudi*) Kinshasa, RD Congo
Jean LANCTOT (*Lanctot Avocats*) Montréal, Canada
James C. MOORE (*Law Office of James Moore*) Pittsford, NY, États-Unis
Mario NAPOLI (*Pedersoli e Associati Studio Legale*) Turin, Italie
Bertrand NZOUANGO (*Cabinet d'Avocats Nzouango*) Kribi, Cameroun
Pierre-Dominique SCHUPP (*Rusconi et Associés*) Lausanne, Suisse

Jennifer BELLI (*Spira & Associées*) Genève, Suisse
José COSTA PINTO (*Costa Pinto & Associados*) Lisbonne, Portugal
Lisette DUPRÉ (*Dawson Cornwell*) Londres, Royaume-Uni
Vicky MAN (*Herbert Smith Freehills*) Hong Kong, SAR, Chine
Jorge MARTÍ MORENO (*Uría Menéndez*) Valence, Espagne
Christoph OERTEL (*Brödermann Jahn*) Hambourg, Allemagne
Marc-André SEGUIN (*Exeo Avocats*) Montréal, QC, Canada
Matthew WILLS (*Laura Devine Solicitors*) Londres, Royaume-Uni

9H00 - 12H30

JEUDI 1^{ER} NOVEMBRE

SESSION

THÈME

Droit Fiscal



Arrábida

La numérisation change le monde – Quelle est son incidence sur les aspects fiscaux ?

Les facteurs qui déterminaient autrefois la façon d'affecter la substance imposable entre les différents états sont en train de s'estomper : le bon vieil « établissement stable » était l'un de ces facteurs les plus fiables. Si on pouvait le voir, si on pouvait l'imposer. Mais où se trouve l'établissement stable d'une société qui opère uniquement sur Internet ? Où se trouve « le siège de la direction » si les membres du conseil d'administration passent leur temps dans des avions aux quatre coins du monde et tiennent leurs réunions via Skype ?

Quels nouveaux facteurs de connexion peuvent remplacer les précédents ? Ou alors, l'affectation internationale des revenus imposables doit-elle être entièrement repensée ? Les pays développés (qui ont créé la plupart des anciennes règles) et les pays émergents pencheront pour des facteurs différents.

Cette séance nous permettra d'analyser cet effet et les conséquences de la numérisation dans le domaine fiscal et de débattre des solutions possibles sous divers angles.

Droits de l'Homme



S. João

Le respect de la vie privée, un droit en péril ?

Nous examinerons dans quelle mesure le respect de la vie privée est effectivement préservé sur le lieu de travail, face aux systèmes de surveillance des communications électroniques des salariés de plus en plus utilisés par les employeurs, ainsi que l'état actuel de la jurisprudence en la matière et celle de la Cour européenne des droits de l'homme.

Nous traiterons aussi de l'impact de la lutte contre la criminalité sur les droits de l'homme en général, et le droit au respect de la vie privée en particulier. Dans ce contexte, nous parlerons de la protection des personnes à l'égard du traitement et de l'exploitation de leurs données sur Internet, notamment dans le cadre de la prévention et de la détection des infractions pénales, ainsi que des conséquences de tels procédés sur le secret professionnel.

11h00 - 12h30



Droit du Travail



D. Luís

L'intervention de l'Administration dans les relations de travail : quelles implications pratiques et juridiques ?

Le rôle important que jouent les systèmes d'Administration du travail et d'Inspection du travail dans le contexte de développement économique et social des États est reconnu par la convention de l'OIT, la déclaration de Philadelphie et la déclaration de l'OIT sur la justice sociale pour une mondialisation équitable.

La session aura pour mission de faire apparaître, par une approche comparative de la pratique des différents États de l'Union Européenne ou non, comment l'Administration du travail veille au respect du droit du travail par son rôle de conseil, de prévention, de contrôle, voire même d'interventionnisme, notamment en matière de promotion de la santé et la sécurité au travail, la protection des salariés et des prestations de Sécurité Sociale, la promotion des droits fondamentaux, en particulier, la non-discrimination, ainsi que le fonctionnement approprié des relations professionnelles et du dialogue social.

En outre, la session aura pour objet de mettre en exergue comment, du fait de la crise, de nombreux pays ont été poussés à adopter des mesures de sauvetage, en particulier en matière de licenciement économique, d'emploi et d'allocations chômage.

11h00 - 12h30



Droit de l'Art



Miragaia

Art robotique : les nouvelles implications juridiques de la création artistique automatisée

Bien que les premiers exemples d'art et de théâtre robotisés remontent à l'Antiquité chinoise (orchestres mécaniques, colombes et poissons volants mécanisés, anges et dragons, etc.), la plupart de leurs créateurs sont tombés dans l'oubli au fil du temps. Les progrès de l'ingénierie ont ouvert de nouvelles possibilités en matière de création automatisée d'œuvres d'art, un domaine aujourd'hui en plein essor grâce au développement de l'intelligence artificielle.

D'une part, la robotique est devenue un mode d'expression pour des artistes qui sont confrontés à des questions et à des contradictions cruciales dans notre culture industrielle avancée. Ce mouvement, appelé art algorithmique, est issu de la réflexion des artistes sur l'omniprésence des tâches informatisées, gérées au quotidien par des algorithmes. Il reflète également l'appréhension de l'importance et de la place des artistes dans le domaine de la création, ainsi que du concept même de paternité des œuvres. D'autre part, les algorithmes sont de plus en plus utilisés pour créer automatiquement de la musique, des contenus journalistiques ou des bases de données avec très peu d'intervention humaine, voire aucune, ce qui soulève des questions complexes et pour la plupart non résolues sur l'existence, la propriété et l'exploitation des droits d'auteur et des droits moraux.

Ses répercussions et les enjeux juridiques de ces aspects seront débattus au cours de cette séance.

9H00 - 12H30

JEUDI 1^{ER} NOVEMBRE

PRÉSIDENTS

Alexander PUPETER
(P+P Pöllath + Partners) Munich, Allemagne

Elisabeth ZAKHARIA SIOUFI
(Elisabeth Zakharia Siouf) Jdeidet El Metn, Liban

Pascal PETREL
(Petrel & Associés) Paris, France

Claudia VON SELLE
(Zschunke Avocats / Rechtsanwälte) Berlin, Allemagne

ORATEURS

Martí ADROER TOUS (Cuatrecasas) Barcelone, Espagne
Vito D'AMBRA (Studio D'Ambra e Associati) Milan, Italie
Peter FEYL (Schoenherr Attorneys at Law) Vienne, Autriche
Alan JESSUP (Piper Alderman) Sydney, Australie
Slawomir LUCZAK (Soltysinski Kawecki & Szlezak) Varsovie, Pologne
Tiago MARREIROS MOREIRA (VdA - Vieira de Almeida) Lisbonne, Portugal
Marilyn McKEEVER (New Quadrant Partners Limited) Londres, Royaume-Uni

Henri CARPENTIER (Carpentier Avocats) Nantes, France
Blanca CAVERO LACA (Iriás Abogados) Lima, Pérou
André CHIDIAC, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Beyrouth, Beyrouth, Liban
Carlos FATÁS MOSQUERA (Alion Abogados SLP) Barcelone, Espagne
Fabian HINCKER (Hincker & Associés) Paris, France
Martin KAMAKO (Cabinet Kamako) Douala, Cameroun
Paulo LINS E SILVA (Paulo Lins e Silva - Advogados e Consultores de Família) Rio de Janeiro, Brésil
Carolina MARÍN PEDREÑO (Dawson Cornwell Solicitors) Londres, Royaume-Uni
Patrick RIZZO (Cabinet Patrick Rizzo) Nice, France

Stéphane BLOCH (Flichy-Grangé Avocats) Paris, France
Hervé DUVAL (Spring Legal) Paris, France
Mary-Daphné FISHELSON (August Debouzy) Paris, France
Massimo LUPI (Lupi & Associati) Milan, Italie
Michael MEYENBURG (Dr. Michael Meyenburg Rechtsanwalt) Vienne, Autriche
André OLIVEIRA CORREIA (Garrigues) Porto, Portugal
Federico TORZO (Studio Legale Macchi di Cellere Gangemi) Milan, Italie

Timothy PINTO (Taylor Wessing) Londres, Royaume-Uni
Wei SONG (Law Institute - University of Science and Technology of China) Hefei, Chine
Massimo STERPI (Gianni, Origoni, Grippo, Cappelli & Partners) Rome, Italie
Pauline WRIGHT (The Law Society of New South Wales) Sydney, Australie

PORTO

14H00 - 17H30

JEUDI 1^{ER} NOVEMBRE

SESSION

THÈME

**Droit des Assurances /
Droit des Transports /
Droit de la Robotique**

■
D. María



Sponsor de la session

Véhicules autonomes – Où aller sans conducteur et contre qui se retourner ?

Voitures sans conducteur, « pelotons » de camions, navires automatisés et drones : les véhicules autonomes ne relèvent pas d'un avenir lointain et fantaisiste mais sont en passe de devenir une réalité dans notre vie quotidienne. Les aspects juridiques qui en découlent sont complexes, depuis la responsabilité (qui est responsable des dommages causés aux biens et/ou aux personnes, comment déterminer la personne responsable et comment contrôler la responsabilité ?) jusqu'à l'assurance (l'assurance responsabilité mais aussi l'assurance de biens – quelle est la couverture adéquate ?), en passant par des implications réglementaires telles que les exigences d'enregistrement, l'assurance obligatoire et les limites de couverture. Ces questions peuvent différer selon qu'il s'agisse de véhicules semi-automatisés ou entièrement automatisés. Les véhicules autonomes et les technologies telles que la chaîne de blocs influenceront les filières d'approvisionnement et auront des retombées en matière de gestion du risque contractuel. Il conviendra de déterminer la pertinence et la portée éventuelle d'une modification des normes juridiques actuelles, y compris les conventions internationales.

Défense de la Défense

■
Despachantes

Actualité en matière de défense de la défense : missions, actions de soutien et dossiers suivis

Parmi d'autres dossiers, seront particulièrement abordés :

- La situation de l'accès à la justice dans la région du Kasai, en RDC,
- La 6^e Caravane Internationale de Juristes en Colombie,
- La situation des avocats en Turquie,
- La réglementation de la profession d'avocat en Egypte

Droit de la Concurrence

■
Arrábida

Affaires Apple & Amazon – Aide publique illégale ou nouveau conflit fiscal entre l'UE et les États-Unis ?

La Commission européenne (CE) a déclaré que l'Irlande « a accordé à Apple des avantages fiscaux indus à hauteur de 13 milliards d'euros » et a ordonné à l'Irlande de récupérer les avantages fiscaux indus. Amazon a été sommée de rembourser 250 millions d'euros d'aides publiques illégales au Luxembourg. Le 27 juin 2016, la CE a publié une décision concluant qu'un accord préalable sur les prix (APP) octroyé à une filiale de Starbucks par les Pays-Bas constitue une aide publique illégale et ordonnant aux Pays-Bas de récupérer ce montant.

La Commission a adopté deux autres décisions et plusieurs autres cas sont en cours d'examen. Des recours ont été déposés contre toutes ces décisions de la Commission et la position du Tribunal est attendue avec impatience. L'UE n'accuse pas Apple ou d'autres multinationales d'enfreindre les règles fiscales mais affirme que leurs ententes favorables conclues avec des États membres européens s'avèrent illégales parce que les arrangements fiscaux leur procurent des avantages déloyaux et constituent donc des « aides publiques » illégales ayant des répercussions sur le marché interne.

Nous analyserons ces affaires sous l'angle du Droit de la Concurrence, du Droit de l'UE et du Droit Fiscal, et déterminerons s'il s'agit d'un débat technique sur le commerce équitable et la fiscalité ou d'un conflit sur la concurrence entre l'Union européenne et les États-Unis. Nous verrons également le lien entre cette question et le fait qu'il n'existe pas d'harmonisation de la fiscalité directe et que les avantages fiscaux sont considérés comme des aides illégales. Nous dégagerons par ailleurs les enseignements universels qui peuvent être tirés de ces affaires et appliqués à d'autres entreprises opérant dans l'UE et bénéficiant d'un traitement fiscal favorable.

**Droit de la Presse et des
Médias**

■
S. João

Le harcèlement sur Internet : quelles solutions pour y remédier

- Le harcèlement sur les réseaux sociaux ;
- Diffamation, injure et dénigrement sur Internet ;
- #BalanceTonPorc, #MeToo et #YoTambien : le risque des dénonciations calomnieuses ;
- La liberté d'expression à l'épreuve des *fake news* ?

14h00 - 15h30

■
**Médiation et Prévention
des Conflits**

■
D. Luís

Comment convaincre l'autre avocat de recourir à la médiation ?

La médiation est encore en développement dans beaucoup de pays et convaincre l'autre avocat est une question clé pour son avenir. Trop souvent, les avocats ont été frustrés dans leur désir de régler un différend à l'amiable par la médiation, mais ils ont été accueillis par l'avocat adverse avec une résistance ou un refus catégorique. Dans cette session, vous apprendrez des trucs et astuces, partagés par des médiateurs expérimentés et des avocats qui pratiquent le règlement extrajudiciaire des conflits, sur la façon de créer un cadre ou un dialogue avec un avocat adverse afin de maximiser vos chances de médiation pour résoudre le conflit de votre client.

Après avoir recueilli les idées des participants, nous les testerons dans un jeu de rôle et trois avocats-médiateurs expérimentés nous feront part de leurs expériences et de leurs réflexions sur le sujet.

14H00 - 17H30

JEUDI 1^{ER} NOVEMBRE

PRÉSIDENTS

Jérôme CAYOL
(Cayol, Cahen & Associés) Paris, France
Olaf HARTENSTEIN
(Arnecke Sibeth Dabelstein) Hambourg, Allemagne
Christopher B. KENDE
(Cozen O'Connor) New York, NY, États-Unis

ORATEURS

Guillaume BRAJEUX (Holman Fenwick Willan) Paris, France
Alain BENSOUSSAN (Alain Bensoussan Avocats Lexing) Paris, France
Béatrice FAVAREL (Favarel & Associés) Marseille, France
Antonios KOUROUTAKIS (IE Law School) Madrid, Espagne
Julien LECAT (Bignon Lebray) Aix-en-Provence, France
Alberto PASINO (Studio Legale Zunarelli e Associati) Trieste, Italie
Denis PHILIPPE (Philippe & Partners) Bruxelles, Belgique
Myriam PIERRAT (Elvinger Hoss Prussen) Luxembourg, Luxembourg
Francisco RAMOS ROMEU (Cortés, Abogados) Barcelone, Espagne
Marcus SCHRIEFERS (Heussen Rechtsanwalts-gesellschaft mbH) Stuttgart, Allemagne
Wim VAN HEMELE (Bettens de Cocker Van Hemelen) Anvers, Belgique

Carlos FATÁS MOSQUERA (Alion Abogados SLP)
Barcelone, Espagne
Martin PRADEL (Cabinet Martin Pradel) Paris, France
Jacqueline SCOTT (Fortney & Scott, LLC)
Washington, DC, États-Unis

Dominique KAMBALA, *Bâtonnier du Barreau de Kananga*, Kananga, RD Congo
Martin PRADEL (Cabinet Martin Pradel) Paris, France
Gustavo SALAS RODRÍGUEZ (Salas & Salas) Cancun, Mexique

Aleksander STAWICKI
(WKB Wierciński Kwieciński Baehr) Varsovie, Pologne

Jean-Jacques BATAILLON (Bataillon & Associés) Paris, France
Riccardo Giorgio CAJOLA (Cajola & Associati) Milan, Italie
Florentino CARREÑO (Cuatrecasas) Madrid, Espagne
Lukasz CZEKANSKI (WKB Wierciński Kwieciński Baehr) Varsovie, Pologne
Atul DUA (Advaita Legal) New Delhi, Inde
Daniel U. LEHMANN (Baer & Karrer AG) Zurich, Suisse
Alexandre Miguel MESTRE (Abreu Advogados) Lisbonne, Portugal
Irene MORENO-TAPIA (Cuatrecasas) Barcelone, Espagne
Lourdes PÉREZ-LUQUE MARICALVA (Ventura Garcés & López-Ibor Abogados) Madrid, Espagne

Jean-Yves DUPEUX
(Lussan & Associés) Paris, France

Stéphane BONIFASSI (Bonifassi Avocats) Paris, France
Beatriz DE SILVA (Lussan & Associés) Paris, France
Anna FRUMENTO (R & P Legal Studio Associate) Turin, Italie
Alfredo GUARINO (Studio Legale Avv.Vincenzo Guarino) Naples, Italie
Thomas JULIN (Gunster Yoakley & Stewart) Miami, FL, États-Unis
Emmanuel PIERRAT (Pierrat & de Seze) Paris, France

Georges FEGHALI
(Georges Feghali Conflict Management & Resolution Office)
Beyrouth, Liban

Thierry GARBY (Resolvers) Paris, France
Giorgio GRASSO (BTG LEGAL) Rome, Italie
Anne-Karin GRILL, Vienne, Autriche
Katarzyna PRZYLUKSKA-CISZEWSKA (Polish Bar Council) Varsovie, Pologne

PORTO

14H00 - 17H30

JEUDI 1^{ER} NOVEMBRE

SESSION

THÈME

14h00 - 15h30

■
UIA / ABA

■
Miragaia

Intelligence artificielle et responsabilité professionnelle : doit-on désormais changer les règles ?

L'intelligence artificielle dans le domaine juridique englobe des solutions simples et complexes, depuis la programmation de la recherche de mots avancée jusqu'à la résolution des conflits et la prédiction de résultats. Une large part de l'activité juridique classique dans le domaine de la diligence raisonnable peut être prise en charge par la technologie. Cependant, l'intelligence artificielle reste à ce jour un instrument au service des avocats, ce qui ne remet pas en cause les règles habituelles de responsabilité professionnelle. Ces règles concernent la supervision, le respect de la confidentialité du client, la compétence et la diligence, entre autres. Ce panel examinera les applications actuelles des règles déontologiques et discutera des nouvelles règles requises pour tenir pleinement compte de l'utilisation généralisée de l'intelligence artificielle. Après une vue d'ensemble des questions, le panel s'intéressera plus particulièrement à deux aspects essentiels : la justice prédictive et les contrats intelligents.

16h00 - 18h00

■
Droit des Sports

■
D. Luís

MORAIS LEITÃO
GALVÃO TELES
SOARES DA SILVA

Sponsor de la session

Panel 1 : L'importance d'un avocat spécialisé dans le sport

Deux anciens grands joueurs de football participeront à notre premier panel. Ils échangeront leurs expériences et expliqueront pourquoi et quand ils ont pris conscience, au cours de leur carrière, de l'importance d'un avocat spécialisé dans le sport.

Panel 2 : Étude mondiale FITS sur les aspects juridiques, financiers et d'intégrité de la propriété des clubs

Des intervenants ayant une longue expérience dans le secteur sportif, des conseillers et des membres d'organismes de gouvernance seront invités à débattre et à analyser les résultats de l'« Étude mondiale sur la propriété des clubs » menée dans le cadre d'un partenariat entre l'UIA et ICSS INSIGHT.

9H00 - 12H30

VENDREDI 2 NOVEMBRE

SESSION

THÈME

Propriété Intellectuelle /
Droit des Technologies
de l'Information

■
Despachantes

Les défis du Millénaire numérique pour les détenteurs de droits, la gestion de la réputation et les données

Le monde en ligne présente à la fois des opportunités et des défis. En raison des facilités offertes pour la promotion des marques, le partage de contenus et de données et la fourniture de biens et services dans l'univers numérique, ceux-ci deviennent des proies vulnérables pour les contrefacteurs et les pirates informatiques. La réputation d'une organisation dépend non seulement de la qualité ou de l'exclusivité de ses biens ou services, mais aussi de la qualité de sa sécurité en ligne et du degré de protection de ses actifs. La contrefaçon, le piratage et la violation, la diffamation et la sécurité des données impliquent des menaces permanentes que les organisations doivent surveiller de près. Les lois et les règles procédurales parviennent-elles à suivre le rythme de l'évolution continue de la technologie et des méthodes des cybercriminels ? Que pourrait-on améliorer pour mieux protéger nos clients ?

Droit International Privé

■
D. Maria

Les bonnes pratiques du droit international privé dans le règlement des différends transfrontaliers

Il découle du contentieux et de l'arbitrage international, civil et commercial, des questions juridiques plus complexes qu'en droit interne. Comment procéder à la signification des documents relatifs à la procédure ? Comment obtenir ou éviter l'exécution d'une décision à l'étranger ? Une attention particulière doit être accordée à la stratégie procédurale afin d'obtenir la meilleure décision pour nos clients (procédures parallèles, actions visant à obtenir une décision déclaratoire négative, « actions torpilles », procédures concomitantes devant les tribunaux et les cours arbitrales...). L'exécution des mesures provisoires et les modes d'obtention des preuves jouent aussi un rôle important dans les affaires transfrontalières.

A l'aide d'analyses jurisprudentielles ainsi que des contributions des intervenants venant de différents pays, nous discuterons de ces questions cruciales, dans l'optique d'échanger nos diverses expériences et d'identifier les meilleurs pratiques sur le sujet.

14H00 - 17H30

JEUDI 1^{ER} NOVEMBRE

PRÉSIDENTS

Représentant de l'ABA pour l'UIA :

Louis F. BURKE

(*Louis F. Burke PC*) New York, NY, États-Unis

Modérateur :

Steven M. RICHMAN, *Président Sortant de l'ABA-SIL*

(*Clark Hill PLC*) Princeton, NJ, États-Unis

Mots de bienvenue :

Robert M. CARLSON, *Président de l'ABA à partir d'août 2018*

(*Corette Black Carlson & Mickelson P.C.*)

Butte, MT, États-Unis

Pedro PAIS DE ALMEIDA, *Président de l'UIA*

(*Abreu Advogados*) Lisbonne, Portugal

Fernando VEIGA GOMES

(*Abreu Advogados*) Lisbonne, Portugal

ORATEURS

Robert BROWN *Président de l'ABA-SIL (Lynch, Cox, Gilman & Goodman PLC)*

Louisville, KY, États-Unis

Sebastian MOOLENAAR (*AKD Advocaten*) Rotterdam, Pays-Bas

Rosemarie RING (*Munger Tolles & Olson*) San Francisco, CA, États-Unis

Palmer G. VANCE *Président de l'ABA-SOL (Stoll Keenon Ogden PLLC)*

Lexington, KY, États-Unis

Vítor BAÍA (*ancien footballeur*) Portugal

Emanuel MACEDO DE MEDEIROS (*CEO SIGA / ICSS INSIGHT*) Londres, Royaume-Uni

Paulo RENDEIRO (*MLGTS*) Porto, Portugal

9H00 - 12H30

VENDREDI 2 NOVEMBRE

PRÉSIDENTS

Thomas KRITTER

(*Kleiner Rechtsanwälte*) Mannheim, Allemagne

Gavin LLEWELLYN

(*Stone King LLP*) Londres, Royaume-Uni

Paolo LOMBARDI

(*Studio Legale Elexi*) Turin, Italie

ORATEURS

Phil BECKETT (*Alvarez & Marsal*) Londres, Royaume-Uni

Alain CLERY (*Clery Devernay Avocats*) Paris, France

Marita DARGALLO NIETO (*Buigas*) Barcelone, Espagne

Ian DE FREITAS (*Farrer & Co*) Londres, Royaume-Uni

Bruce LANDAY (*Landay Leblang Stern*) Boston, MA, États-Unis

Marc REUTTER (*Walder Wyss LTD*) Zurich, Suisse

Marcus SCHRIEFERS (*Heussen Rechtsanwaltsgesellschaft mbH*) Stuttgart, Allemagne

Matthias STECHER (*Beiten Burkhardt*) Munich, Allemagne

Paul CONVERY (*William Fry*) Dublin, Irlande

Fernando DE LA MATA (*Baker & McKenzie Barcelona, S.L.P.*) Barcelone, Espagne

Jessica FEI (*Herbert Smith Freehills LLP*) Pékin, Chine

Yoshihisa HAYAKAWA (*Uryu & Itoga*) Tokyo, Japon

Daniela HORVITZ LENNON (*Horvitz & Horvitz Abogados*) Santiago, Chili

Simona MATTA (*Zschunke Avocats / Rechtsanwälte / Avvocati*) Paris, France

Alberto PASINO (*Studio Legale Zunarelli e Associati*) Trieste, Italie

Francisco RAMOS ROMEU (*Cortés, Abogados*) Barcelone, Espagne

Nathalie SINAVONG (*Shubert Collin Associés*) Paris, France

Isidro NIÑEROLA TORRES (*Dawson Cornwell*) Londres, Royaume-Uni

PORTO

9H00 - 12H30

VENREDI 2 NOVEMBRE

SESSION

THÈME

Entreprises et Droits de l'Homme / Droit de la Mode

■
D. Luís



Sponsor de la session

Les entreprises ont fait des progrès significatifs en matière de respect des exigences de déclaration obligatoire et de transparence des chaînes d'approvisionnement. La loi sur l'esclavage moderne au Royaume-Uni, la loi sur la transparence des chaînes d'approvisionnement en Californie et la nouvelle loi française sur le devoir de vigilance constituent des initiatives louables dans ce sens. Le secteur de la mode est confronté à un risque particulier. Malgré la sensibilisation croissante et l'évolution juridique, l'Organisation internationale du travail estime qu'environ 40 millions de personnes ont été victimes de l'esclavage moderne en 2016, un quart de ces victimes étant des enfants. Les efforts consentis sont-ils suffisants ? Malgré les progrès effectués dans certaines juridictions, on est encore loin de l'application uniforme à l'échelle mondiale d'une législation assortie de sanctions effectives pour dissuader les pratiques d'esclavage moderne. Que fait-on pour inciter les entreprises à s'attaquer à l'élimination du fléau de l'esclavage moderne dans leurs filières ? Les sanctions économiques et le risque de réputation sont-ils suffisants ? Quel est le rôle de l'avocat dans ces situations ? Les avocats doivent-ils être les « directeurs de conscience » des organisations qu'ils conseillent ? Faut-il combler le fossé entre la simple conformité et l'efficacité des bonnes pratiques ?

Droit Bancaire et Financier / Startups & Capital Risque

■
Porto

Fintechs : risques et opportunités pour les acteurs du secteur financier

Les nouvelles technologies obligent les acteurs économiques à repenser la forme sous laquelle ils développent leur activité.

Notre session conjointe analysera, d'une part, l'impact des Fintechs sur le secteur financier et les start-ups et, d'autre part, les conséquences que les réglementations telles que la PSD2 peuvent impliquer pour l'activité de ces acteurs économiques.

Organisation Internationale du Patrimoine

■
Arrábida

1. Admissibilité et pertinence de l'arbitrage (tribunaux) et de la médiation pour le règlement des différends en matière de succession
2. La protection des unions de personnes du même sexe dans le droit successoral
3. Comment surmontez-vous les réticences des adultes à établir une disposition testamentaire ?

9h00 - 10h30

Retraite et Prévoyance

■
S. João

Des régimes de retraite et de prévoyance spécifiques pour les avocats, quel intérêt ?

11h00 - 12h30

■
UIA / AIJA

■
S. João

L'impact de la *blockchain* sur la profession

9H00 - 12H30

VENDREDI 2 NOVEMBRE

PRÉSIDENTS

Coordinateurs :

Samantha DAVIES, Londres, Royaume-Uni
Fabio MORETTI (*Moretti Burgio*) Milan, Italie
Nigel ROBERTS (*LexisNexis*) New York, NY, États-Unis

ORATEURS

Antonella CENTRA (*Gucci*) Florence, Italie
Parosha CHANDRAN, Londres, Royaume-Uni
Francisco Javier GARCÍA PÉREZ (*Uría Menéndez*) Barcelone, Espagne
Oliver RIBERA (*Desigual*) Barcelone, Espagne
Colleen THERON (*Ardea International*) Londres, Royaume-Uni

Paulo BANDEIRA

(*SRS Advogados*) Lisbonne, Portugal

Ana BEN VÁZQUEZ

(*Prol & Asociados*) Madrid, Espagne

João AMARAL (*Pow - startup on payment services*) Portugal
Barbara BANDIERA (*Studio Legale RCC*) Milan, Italie
Ricardo COSTA (*Loqr - startup on banking security*) Braga, Portugal
Ludwig COZER VON STAA (*Startuper - blockchain technology and cryptocurrencies*) Brésil
Travis L. GERING (*Wuersch & Gering LLP*) New York, NY, États-Unis
Olivier NICOD (*Gross & Associés*) Lausanne, Suisse
Hélder ROSALINO (*Banco de Portugal*) Lisbonne, Portugal
Silvestre TANDEAU DE MARSAC (*FTMS Avocats*) Paris, France
Luis Miguel VIEIRA (*AFIP - Associação FinTech e InsurTech*) Lisbonne, Portugal
Yonca Fatma YÜCEL (*Banking Regulation and Supervision Agency*) Istanbul, Turquie

Andreas Otto KÜHNE

(*BKL Fischer Kühne + Partner*) Bonn, Allemagne

Joana ALVES CARDOSO (*JAC Lawyers*) Macao, SAR, Chine
Carlos ANGLADA BARTHOLMAI (*Monereo, Meyer & Marinel-Io Abogados*) Palma de Majorque, Espagne
Marc BERNA (*Arendt & Medernach*) Luxembourg, Luxembourg
Priscilla FERNANDES (*Cadiou-Barbe*) Paris, France
Barbara R. HAUSER (*Barbara R Hauser LLC*) Minneapolis, MN, États-Unis
Daniela HORVITZ LENNON (*Horvitz & Horvitz Abogados*) Santiago, Chili
Marilyn McKEEVER (*New Quadrant Partners Limited*) Londres, Royaume-Uni
Alberto MORIZIO (*Studio Legale Morizio*) Turin, Italie
Howard S. SIMMONS (*Simmons da Silva & Sinton*) Brampton, ON, Canada

Pierre-Jacques CASTANET

(*In Extenso Avocats*) Paris, France

Coordinateurs :

Xavier COSTA ARNAU, Président de l'AIJA (*Roca Junyent*)
 Barcelone, Espagne
Dirk NUYTS (*Fragomen*) Zurich, Suisse
Ángel SÁNCHEZ FREIRE (*Araoz & Rueda*) Madrid, Espagne

José COSTA PINTO (*Costa Pinto & Associados*) Lisbonne, Portugal
Thomas NÄGELE (*Nägele Rechtsanwälte*) Vaduz, Liechtenstein
Rosa PEÑA SASTRE (*Roca Junyent*) Barcelone, Espagne
Milena PRISCO (*CBA Studio Legale*) Milan, Italie

14H00 - 17H30

VENDREDI 2 NOVEMBRE

SESSION

THÈME

Vente Internationale de Marchandises

■
D. Maria

Est-il sage, est-il encore décentement défendable de continuer à exclure aveuglément cette Convention de Vienne, simplement parce que l'on est plus à l'aise dans son droit national ?

Dans notre pratique de spécialistes de la vente internationale selon la Convention de Vienne, mes collègues et moi avons observé avec effarement que beaucoup de nos confrères excluent l'un des instruments les plus harmonisés du moment au seul motif, en réalité, qu'ils ne le maîtrisent pas et/ou se sentent sensiblement plus à l'aise dans leur droit national. Cependant, le principal avantage de la CVIM est de constituer un langage commun et équilibré de la vente internationale, grâce auquel chaque acteur, quel que soit son pays, peut comprendre et mesurer la position juridique et économique de son partenaire. Cette exclusion très/trop fréquente de la CVIM n'est pas non plus sans risques : certains tribunaux sont désormais prêts à sanctionner les avocats qui auraient conseillé à leurs clients d'exclure la CVIM, considérant, en fonction des circonstances, que c'est là une violation de leur obligation de diligence.

Droit des Biotechnologies / Droit Alimentaire / Droit de l'Environnement et du Développement Durable / Droit Médical

■
D. Luís

Qu'est-ce que l'application de l'édition génique, de l'intelligence artificielle et des mégadonnées apporte au domaine des sciences de la vie, de l'offre médicale, de l'offre alimentaire et quel impact environnemental?

Les progrès récents de la biotechnologie sont merveilleux. Cependant, cela pourrait impliquer des dangers inattendus qui menacent la dignité humaine, la sécurité, la santé et les droits, ainsi que l'environnement. La session conjointe se concentrera sur cette appréhension et discutera des règlements légaux et éthiques des quatre aspects du domaine fort de chaque commission. Entre autres, des questions concernant les OGM, la médecine génétique, la protection de la vie privée contre les mégadonnées, les problèmes des pays en développement et la chaîne d'approvisionnement seront présentés et discutés.

Droit de l'Immigration et Nationalité

■
Arrábida

Quand l'immigration tourne à l'esclavage

Le phénomène migratoire a augmenté le nombre de personnes touchées par l'esclavage moderne. Les migrants en transit dans un pays sont les premiers concernés par l'esclavage moderne alors qu'ils tentent d'atteindre leur destination finale. En Lybie par exemple, de nombreux migrants cherchant à rejoindre l'Europe sont actuellement vendus comme esclaves. Ce commerce est dû à l'instabilité politique et sécuritaire sans précédent du pays résultant de l'intervention de l'OTAN en 2011. L'esclavage moderne concerne également de nombreux immigrés sans papiers à travers le monde, y compris en Europe. En effet, la plupart sont des travailleurs sans statut légal, démunis de protection sociale et souvent exploités par leurs employeurs. Dans ce contexte, notre session évoquera les défis juridiques liés à ce fléau et discutera de possibles mesures juridiques et politiques qui pourraient améliorer la protection de ces personnes.

Droit de la Faillite

■
S. João

Responsabilités personnelles découlant de l'insolvabilité

Face aux situations de crise, les dirigeants des entreprises sont contraints de prendre des décisions. Bien que chaque juridiction prévoie le type de décisions à adopter et les calendriers d'intervention, il s'avère nécessaire de protéger le droit de recouvrement des créances en faveur des créanciers. Le calendrier et les effets de ces décisions, voire la non-adoption de celles-ci, sont sujets à révision et sont susceptibles d'entraîner des responsabilités personnelles. Bien que l'insolvabilité puisse avoir un caractère accidentel et ne pas résulter d'une mauvaise gestion des dirigeants des entreprises, il existe souvent des actes administratifs qui peuvent donner lieu à des réclamations personnelles de la part des créanciers, voire à des mesures imposées par les tribunaux. Par conséquent, le droit de l'insolvabilité englobe également l'analyse des responsabilités personnelles susceptibles de découler d'un processus de crise d'entreprise, tant du point de vue du débiteur insolvable que de ses créanciers, ainsi que la détermination des effets et des conséquences dans les différentes juridictions.

14h00 - 15h30

■
Session spéciale
« Règles de Prague »

■
Porto

Les Règles de Prague : combien de preuves doit-on réunir dans l'arbitrage international ?

En décembre 2018, un nouvel ensemble de règles sur l'administration de la preuve dans l'arbitrage sera publié : les Règles sur le déroulement efficace des procédures d'arbitrage international, également connues sous le nom de « Règles de Prague ». Avant même leur publication officielle, les « Règles de Prague » ont fait l'objet d'une attention considérable. Elles sont considérées comme la réponse du droit continental aux Règles de l'IBA sur l'administration de la preuve dans l'arbitrage international. Certains observateurs estiment que ces règles contribueront à renforcer l'efficacité de l'arbitrage international. Cette séance spéciale sur les Règles de Prague permettra d'analyser leur contenu avant de lancer un débat sur leur pertinence.

14H00 - 17H30

VENDREDI 2 NOVEMBRE

PRÉSIDENTS

Jean-Paul VULLIÉTY
(*Lalive*) Genève, Suisse

Stefano DINDO
(*Dindo, Zorzi e Avvocati*) Vérone, Italie

Carlos DE MIGUEL PERALES
(*Uriá Menéndez*) Madrid, Espagne

Wei SONG
(*Law Institute - University of Science and Technology of China*) Hefei, Chine

Shigeki TAKAHASHI
(*Hamani-Takahashi Law Offices*) Tokyo, Japon

Rayan HOUDROUGE
(*Lenz & Staehelin*) Genève, Suisse

Álvaro GASULL TORT (*Roca Junyent*) Barcelone, Espagne

Modérateur :
Patricia Ann PETERSON (*Peterson//ADR*) Paris, France

ORATEURS

Maria Elena GIORCELLI (*Buffa Bortolotti & Mathis*) Turin, Italie
Philipp LANDERS (*Ahlers & Vogel Rechtsanwälte Partg MBB*) Hambourg, Allemagne
Gisella LEVI CAROTI (*Herzfeld & Rubin, P.C.*) New York, NY, États-Unis
Christoph OERTEL (*Brödermann Jahn Rechtsanwaltsgesellschaft mbH*) Hambourg, Allemagne
Burghard PILTZ (*Ahlers & Vogel*) Hambourg, Allemagne
Martin WIEBECKE (*Anwaltsbüro Wiebecke*) Kuesnacht, Suisse

Barbara J. GISLASON (*Law Office of Barbara J. Gislason*) Fridley, MN, États-Unis
Janice F. MULLIGAN (*Mulligan, Banham & Findley*) San Diego, CA, États-Unis

Georges AKST (*Akst & Akst*) New-York, NY, États-Unis
Frederico ANTAS (*Vda - Vieira de Almeida*) Lisbonne, Portugal
Nikolaos ARGYRIOU (*Lawgreece*) Thessalonique, Grèce
Clayton CARTWRIGHT (*The Cartwright Law Firm LLC*) Columbus, GA, États-Unis
Hervé LINDER (*Ernst & Linder LLC*) New York, NY, États-Unis
Dirk NUYTS (*Fragomen Global LLP*) Zurich, Suisse
Cristina ROGOV (*Exeo Avocats*) Montréal, QC, Canada
Marc-André SEGUIN (*Exeo Avocats*) Montréal, QC, Canada
Olufemi SUNMONU (*Aliant Qais Conrad Laureate*) Lagos, Nigeria
Karl WAHEED (*Karl Waheed Avocats*) Paris, France
Matthew WILLS (*Laura Devine Immigration Law*) Londres, Royaume-Uni

Rubén ACOSTA GONZÁLEZ (*Acosta & Asociados*) Guadalajara, Mexique
Jenifer Valeria ALFARO BORGES (*Alphabeta Uruguay*) Montevideo, Uruguay
Maria Cristina CRETÍ (*Studio Legale Avv. M.C. Creti*) Milan, Italie
Juan Eduardo PALMA JARA (*Palma Abogados*) Santiago, Chili
Rafaele RIZZI (*RDR Law Firm*) Milan, Italie
Alberto ROMÁN PALENCIA (*Román Abogados*) Mexico, Mexique

Marc HENRY, *Président de l'Association Française d'Arbitrage (FTMS Avocats)* Paris, France
Vladimir KHVALEI, *Chairman of the Board of the Russian Arbitration Association (Baker McKenzie)* Moscou, Russie
Francisco G. PROL (*Prol & Asociados*) Madrid, Espagne

PORTO

Activités sociales et touristiques

Vous avez la possibilité de vous inscrire sur place au *Centro de Congressos* auprès de l'UIA pour les activités sociales du congrès et auprès de l'agence Destination Plus pour les activités touristiques (sous réserve de disponibilité des activités souhaitées).
En cas de non présentation le jour de l'activité, l'UIA et Destination Plus ne procéderont à aucun remboursement.
Le *Centro de Congressos* sera le point de départ de toutes les excursions.

MARDI 30 OCTOBRE

Visite de Porto à pied / 14h00 - 17h30 / Prix: 35 €

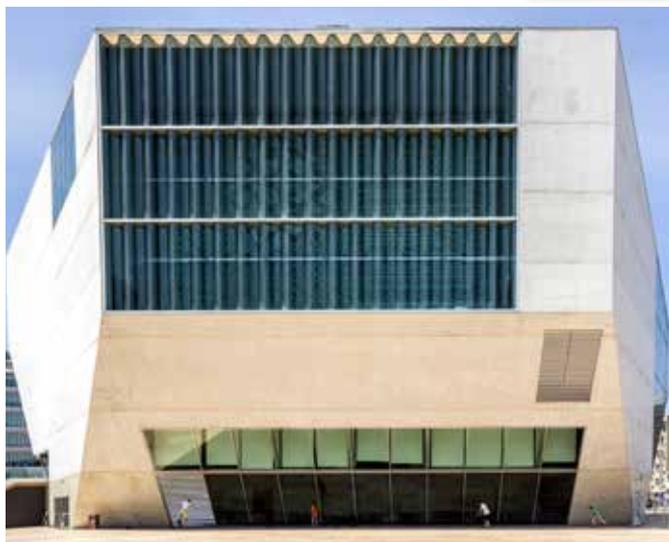
Découverte à pied du centre historique de Porto, classé au patrimoine mondial de l'Unesco.

Cérémonie d'ouverture du congrès

Casa da Música / 18h00 - 19h30

Cocktail de bienvenue

Casa da Música / 19h30 - 21h30



Casa da Música, Av. da Boavista 604-610, 4149-071 Porto

Un transfert en bus sera assuré du *Centro de Congressos* et des hôtels du congrès à la *Casa da Música*. Les horaires sont affichés au *Centro de Congressos* et dans les hôtels du congrès

Pour des raisons de sécurité, vous devez impérativement être en possession de votre badge ou d'un carton d'invitation et d'une pièce d'identité.

Soirée jeunes avocats

Casa do Livro / à partir de 22h00

Casa do Livro, Rua da Galeria de Paris 85, 4050-150 Porto

Si vous êtes jeune avocat, retrouvez d'autres jeunes confrères à la *Casa do Livro* après le cocktail de bienvenue ! Deux vouchers pour des boissons offertes vous seront remis avec votre badge.

MERCREDI 31 OCTOBRE

Visite des Caves Graham's / 10h00 - 12h30 / Prix : 45 €

Visite des caves de la maison Graham's, fondée par deux frères écossais au XIX^e siècle.

Visite de Porto à pied / 14h30 - 18h00 / Prix : 35 €

Découverte à pied du centre historique de Porto, classé au patrimoine mondial de l'Unesco.

Soirée informelle, cocktail dînatoire

Quinta dos Barões / 20h00

Quinta dos Barões, Real C^a Velha Port Cellars, R. Azevedo Magalhães 314, 4431-952 Vila Nova de Gaia

Un transfert aller et retour en bus sera assuré du *Centro de Congressos* et des hôtels du congrès à la *Quinta dos Barões*. Les horaires sont affichés au *Centro de Congressos* et dans les hôtels du congrès.

JEUDI 1^{ER} NOVEMBRE

Une journée au cœur du Minho (Nord du Portugal) /

9h00 - 17h00 / Prix : 90 € (déjeuner inclus)

Découverte de Ponte de Lima et Viana do Castelo et déjeuner dans la magnifique Pousada de Viana do Castelo

Soirée de gala - *Palácio da Bolsa* / 20h30 / Prix : 160 €

Palácio da Bolsa, Rua Ferreira Borges, 4050-253 Porto

Un transfert aller et retour en bus sera assuré des hôtels du congrès au *Palácio da Bolsa*. Les horaires sont affichés au *Centro de Congressos* et dans les hôtels du congrès.



« After » dîner de gala

Fé Porto / à partir de 0h00

Fé Wine & Club, Praça D. Filipa de Lencastre n^o1, Porto

L'UIA a réservé un espace au *Fé Wine & Club* pour ceux qui veulent poursuivre la soirée après le dîner de gala ! Tous les participants du congrès sont les bienvenus ! Les consommations seront à votre charge.



VENDREDI 2 NOVEMBRE

**Visite de la Fondation Serralves et de ses jardins /
9h15 - 13h00 / Prix : 55 €**

Visite du magnifique parc de 18 hectares, du musée d'art contemporain et de la Maison Serralves, remarquable exemple d'architecture des années 1930 de style Art déco.



**Cérémonie de clôture
Centro de Congressos - Despachantes / 18h00 - 19h30**

**Cocktail de clôture
Centro de Congressos - Noble / 19h30 - 20h30**

Soirée Fado / 20h30 / Prix : 75 €

Laissez-vous emporter par le son mélancolique du fado, musique traditionnelle portugaise née au début du XIX^e siècle dans les quartiers populaires de Lisbonne.

SAMEDI 3 NOVEMBRE

**Excursion générale : Guimarães et Braga /
9h00 - 17h00 / Prix : 140 €**

Découverte du centre historique extrêmement bien préservé de Guimarães et du sanctuaire de Bom Jesus do Monte. Possibilité de partir directement après l'excursion en bus pour l'aéroport sur réservation au préalable.

ACTIVITÉS SPORTIVES

Des activités sportives gratuites sont prévues pour vous permettre de profiter au maximum de votre séjour à Porto (sous réserve de disponibilité) :

■ Jogging sur les berges du Douro le vendredi 2 novembre. Départ du *Centro de Congressos* à 7h30. Vous serez de retour à temps pour assister aux séances de travail.

■ Match de football le jeudi 1^{er} novembre.

Pour plus d'informations, adressez-vous au desk UIA.



PORTO

Informations congrès

ASSISTANCE PENDANT LE CONGRÈS

Si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires, des représentants de l'UIA et de l'agence Destination Plus seront à votre disposition au *Centro de Congressos* pour répondre à vos questions.

NAVETTES / ACCÈS

L'UIA prévoit un service de navettes durant la journée entre le *Centro de Congressos* et les hôtels du congrès. Pour les soirées, le transport aller - retour vers les hôtels du congrès sera également assuré. Les horaires seront affichés dans les hôtels du congrès.

ACCOMPAGNANTS

Aucune personne exerçant la profession d'avocat ne peut être inscrite au congrès comme accompagnant. Les accompagnants ne peuvent pas assister aux sessions scientifiques. Pour pouvoir participer aux activités sociales, les accompagnants doivent s'inscrire et s'acquitter des frais d'inscription correspondants. Ils reçoivent un badge spécial.

BADGE

Le badge (congressiste ou accompagnant) est muni d'un code-barres recensant vos activités et sert de laissez-passer ; veillez à l'avoir toujours sur vous pour pouvoir accéder aux sessions ainsi qu'aux déjeuners et aux activités sociales. Afin de vous identifier, le code-barres de votre badge sera scanné à l'entrée des salles et pour chaque activité sociale. Tout badge perdu qui devra être réédité par l'UIA entraînera des frais de 10 € à la charge du participant.

Couleurs des badges

Membres du Comité de Direction de l'UIA	Rouge
Officiels de l'UIA	Rouge
Membres du Comité Local	Rouge
Congressistes	Bleu
Congressistes inscrits à la journée	Blanc
Accompagnants	Jaune
Exposants	Mauve
Partenaires	Bleu clair
Presse / Journalistes	Orange
Équipe UIA et agence Destination Plus	Vert

PREMIÈRE PARTICIPATION AU CONGRÈS

Pour permettre aux fidèles participants des congrès annuels ainsi qu'aux officiels de l'association de réserver un accueil particulièrement attentif à ceux (membres ou non membres de l'UIA) qui participent pour la première fois au congrès de l'UIA, la mention de leur première participation figure sur leur badge.

CENTRE UIA

Marie-Pierre RICHARD	<i>Directeur Administratif</i>
Anne-Marie VILLAIN	<i>Assistante de Direction</i>
Mélissa GENNIN	<i>Coordinateur Événements - Congrès</i>
Colette SURIN	<i>Coordinateur Événements - Séminaires</i>
Tiphaine DEYGAS	<i>Secrétaire Événements</i>
Johan BRENA	<i>Secrétaire Événements</i>
Felix MARQUES	<i>Responsable Comptabilité</i>
Camille FONTAINE	<i>Chargée de Communication et Site Web</i>
Noelia ALONSO MORÁN	<i>Coordinateur Développement et Partenariat</i>
Romina BOSSA ABIVEN	<i>Assistante Projets Droits de l'Homme et de la Profession d'Avocat</i>

DÉJEUNERS

Les déjeuners ont été organisés de manière à ce que vous ayez amplement le temps de rencontrer amis et confrères. Ils seront servis au *Centro de Congressos*. Vous pourrez y accéder sur présentation de votre badge et moyennant réservation préalable sur votre formulaire d'inscription.

ZONE D'EXPOSITION

Une zone d'exposition située au *Centro de Congressos* à proximité des salles de sessions accueille les partenaires professionnels du congrès. N'hésitez pas à leur rendre visite !

Liste des participants au congrès

Vous pouvez à tout moment consulter la liste et les coordonnées des participants sur le site Web de l'UIA <https://porto.uianet.org>, dans la section du congrès de Porto, une fois connecté à votre espace personnel. La liste des participants arrêtée le 5 octobre est remise dans les mallettes du congrès.

RAPPORTS DU CONGRÈS

Les rapports reçus sous forme électronique à l'UIA sont accessibles sur le site Web de l'UIA <https://porto.uianet.org>, dans la section du congrès de Porto, pour tous les participants inscrits au congrès ayant réglé leurs frais d'inscription, une fois connectés à leur espace personnel.

À SAVOIR

Pendant toute la durée du congrès vous aurez la possibilité de télécharger directement tous les rapports et autres documents des sessions scientifiques du congrès, à l'aide de la connexion Wifi à votre disposition au *Centro de Congressos*. **Wifi : UIAPORTO**

MODIFICATIONS ET ADJONCTIONS

Certains noms et certaines réunions ou activités ne figurent pas dans ce programme faute de nous avoir été confirmés dans les délais impartis. Nous vous invitons à consulter régulièrement le site Web de l'UIA, section du congrès de Porto pour prendre connaissance des modifications et adjonctions apportées au programme du congrès.

ACCREDITATION

Dans le cadre de la formation continue, l'UIA a obtenu pour les pays suivants :

Belgique / agrément de l'Ordre des Barreaux francophone et germanophone - O.B.F.G. (18 points)

Italie / accréditation du Consiglio Nazionale Forense (jusqu'à 9 crédits)

Luxembourg / accréditation de l'Ordre des Avocats du Barreau de Luxembourg (18 points)

Roumanie / Union Nationale des Barreaux de Roumanie (15 crédits)

En se connectant sur le site Web de l'UIA <https://porto.uianet.org>, dans la section « **Mon espace** », chaque participant pourra télécharger à la fin du congrès un **certificat de participation** qui pourra être utilisé pour obtenir des points dans le cadre de la formation continue.



ARMAZÉM

VINTAGE SHOPS
ART GALLERY
AND BAR

OPEN DAILY
FROM 11,30 TO 20,00

RUA DE MIRAGAIA 93
4050 - 387 PORTO - PORTUGAL
TEL 91 862 08 67 / 91 851 19 59
E-MAIL - armazem@batata.pt
FACEBOOK - ARMAZEM93

PORTO

Interprétation simultanée

SESSION	DATE	ANGLAIS	ESPAGNOL	FRANÇAIS
Assemblée générale	30 octobre	■	■	■
Cérémonie d'ouverture	30 octobre	■	■	■
Thème principal 1 - Esclavage moderne : les défis juridiques	31 octobre	■	■	■
Investissements Étrangers	31 octobre	■	■	■
Organisation des Cabinets d'Avocats / Droit des Assurances / Droit de la Responsabilité	31 octobre	■	■	■
Sénat International des Barreaux	31 octobre	■	■	■
Arbitrage International	31 octobre	■	■	■
Droit Pénal	31 octobre	■	■	■
Thème principal 2 - La pratique juridique à l'ère numérique	1 ^{er} novembre	■	■	■
Droit Immobilier / Droit des Contrats / Droit et Pratique du Contentieux	1 ^{er} novembre	■	■	■
Avenir de l'Avocat	1 ^{er} novembre	■	■	■
Droit du Travail	1 ^{er} novembre	■	■	■
Droit des Transports / Droit des Assurances / Droit de la Robotique	1 ^{er} novembre	■	■	■
Défense de la Défense	1 ^{er} novembre	■	■	■
Médiation et Prévention des Conflits	1 ^{er} novembre	■	■	■
Droit des Sports	1 ^{er} novembre	■	■	■
Propriété Intellectuelle / Droit des Technologies de l'Information	2 novembre	■	■	■
Droit International Privé	2 novembre	■	■	■
Entreprises et Droits de l'Homme / Droit de la Mode	2 novembre	■	■	■
Vente Internationale de Marchandises	2 novembre	■	■	■
Droit des Biotechnologies / Droit Médical / Droit de l'Environnement et du Développement Durable / Droit Alimentaire	2 novembre	■	■	■
Cérémonie de clôture	2 novembre	■	■	■



Casa d'Arrochella



*O Douro como o sonhamos
The Douro Valley as we dream it*

www.arrochella.com



Union Internationale des Avocats
International Association of Lawyers
Unión Internacional de Abogados



SAVE THE DATE

NOVEMBER 6-10, 2019 [#UIALuxembourg](https://www.uianet.org)
www.uianet.org

LUXEMBOURG



We are where we are needed



VdA VIEIRA DE ALMEIDA

Leadership, drive and
cutting edge innovation

With 40 years in the making Vieira de Almeida is an independent law firm of reference with vast experience in the provision of legal services.

VdA Legal Partners consolidates our international footprint providing our clients with tailor-made solutions across multiple jurisdictions.



VdA LEGAL PARTNERS

ANGOLA | CABO VERDE | CAMEROON | CHAD | CONGO | DEMOCRATIC
REPUBLIC OF THE CONGO | EQUATORIAL GUINEA | GABON | GUINEA-BISSAU
| MOZAMBIQUE | PORTUGAL | SAO TOME AND PRINCIPE | TIMOR-LESTE

PORTO

Conditions générales

Toute inscription reçue par l'Union Internationale des Avocats (UIA) et accompagnée du règlement intégral des frais correspondant aux manifestations choisies sera confirmée par écrit. Un numéro d'inscription sera attribué à chaque participant, qui sera demandé lors de l'enregistrement au Centro de Congressos, pour la remise des documents concernant le congrès. Toute inscription faite après le 30 septembre 2018 devra être réglée par carte de crédit uniquement (les virements bancaires ne seront plus acceptés après cette date).

L'UIA et Destination Plus se réservent le droit, à tout moment et à leur entière discrétion, sans avoir à fournir de raison, d'annuler ou de reporter le congrès à une date ultérieure, de changer le lieu et/ou le programme du congrès, d'apporter des corrections ou des modifications aux informations publiées dans le programme du congrès et d'annuler toute invitation à participer au congrès.

Ni l'UIA, ni Destination Plus, ni aucun de leurs responsables, employés, agents, membres ou représentants, ne pourront être tenus pour responsables de toute perte ou dommage, de quelque nature que ce soit, subi (directement ou indirectement) par un congressiste, un accompagnant ou un tiers suite à une annulation, un changement, un report ou une modification.

Ni l'UIA, ni aucun de ses responsables, employés, agents, membres ou représentants ne pourront être tenus pour responsables de toute perte ou dommage, de quelque nature que ce soit, subi (directement ou indirectement) par un participant au congrès ou un accompagnant, sauf en cas de décès ou de lésions corporelles dus à une négligence grave de l'UIA.

Le rapport contractuel entre l'UIA et chaque participant (congressiste ou accompagnant) en relation avec le congrès est soumis à la loi française, à l'exclusion de tout autre droit. Les Tribunaux de Paris sont seuls compétents.

En ce qui concerne l'hébergement pour le congrès et les programmes touristiques proposés par Destination Plus avant et après le congrès, la relation contractuelle est établie directement entre Destination Plus et chaque participant. Cette relation est assujettie à la loi française, à l'exclusion de tout autre droit. Les Tribunaux de Paris sont seuls compétents.

FORMALITÉS

Il appartient au congressiste de s'assurer qu'il est en règle avec les formalités de police, de douane et de santé pour son voyage. Un congressiste qui ne pourrait participer au congrès, parce qu'il n'a pas pu embarquer sur un vol ou tout autre moyen de transport, faute de présenter les documents exigés (passeport, visa, certificat de vaccination...) ne pourrait prétendre à aucun remboursement de l'UIA.

CAS DE FORCE MAJEURE

On entend par cas de force majeure tout événement extérieur aux parties présentant un caractère à la fois imprévisible et insurmontable qui empêcherait l'UIA, les participants, l'agence ou les prestataires de services impliqués dans l'organisation du congrès, d'exécuter tout ou partie des obligations prévues dans la présente convention. Il en sera notamment ainsi en matière de grève des moyens de transport, du personnel hôtelier, des aiguilleurs du ciel,

d'insurrection, d'émeute et de prohibition quelconque édictée par les Autorités. Il est expressément convenu qu'un cas de force majeure suspend, pour les parties, l'exécution de leurs obligations réciproques. Parallèlement, chacune des parties supporte la charge de tous les frais qui lui incombent et qui résultent du cas de force majeure.

SANTÉ

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de problème de santé pouvant entraîner des complications ou aggravations durant l'ensemble du séjour tel que : grossesse, problèmes cardio-vasculaires, toutes allergies, régimes alimentaires particuliers, les affections en cours de traitement non encore consolidées à la date du début du congrès, maladie psychique, mentale ou dépressive... (Liste non exhaustive).

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les données à caractère personnel que vous nous communiquez sont traitées par l'Union Internationale des Avocats (UIA) ayant son siège social au 20 rue Drouot à 75009 Paris (Tel : +33 1 44 88 55 66 – Fax : +33 1 44 88 55 77 – privacy@uianet.org) conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et au règlement 2016/679 sur la protection des données à compter de son entrée en vigueur le 25 mai 2018. Vos données seront gérées par les services généraux, événements et comptabilité de l'UIA pour les finalités suivantes :

- En vue de la gestion de votre inscription à l'événement et de votre accès à l'événement sur place;
- En vue du paiement des prestations sélectionnées, vos données bancaires étant effacées après réception de votre paiement;
- En vue de communication de messages d'information de l'UIA.

Nos sous-traitants chargés de l'organisation du congrès, de l'infrastructure informatique, de notre programme de gestion, de la réalisation et la maintenance de notre site internet et extranet, dans la mesure nécessaire à l'exécution de leurs missions respectives, sont susceptibles d'accéder de façon ponctuelle à vos données. Leurs serveurs sont localisés dans l'Union européenne.

Vos données relatives à votre participation à l'événement sont conservées pendant 10 ans. Nous sommes contraints de conserver les données de facturation jusqu'à l'échéance de nos obligations fiscales et comptables, soit pendant 7 années fiscales complètes. Nous conservons vos données de contact en vue de vous informer jusqu'à ce que vous nous demandiez d'arrêter.

Vous disposez du droit d'accéder à vos données et de les faire rectifier le cas échéant. Vous pouvez vous opposer au traitement de vos données que nous faisons sur la base de notre intérêt légitime. Si vous désirez de plus amples informations, ou si vous souhaitez introduire une réclamation, vous pouvez contacter la CNIL.

CIMA

Madrid (España)

Corte Civil y Mercantil de Arbitraje

Asociación administradora de arbitrajes de derecho y equidad, totalmente independiente, cuyas listas de Árbitros nacionales e internacionales están formadas por Abogados de indudable categoría profesional y cuya Secretaría vela por la correcta tramitación de los expedientes de arbitraje.

Civil and Mercantile Court of Arbitration

A fully independent association that manages arbitrations of law or equity, whose members, national and international Arbitrators, are Lawyers of unquestionable professional excellence, and whose Secretary ensures the correct processing of arbitration files.

Cour Civile et Commerciale d'Arbitrage

Association d'administration des arbitrages de droit et d'équité, totalement indépendante, dont les listes d'Arbitres nationaux et internationaux sont composées d'Avocats possédant une catégorie professionnelle indubitable et dont le Secrétariat veille au bon traitement des dossiers d'arbitrage.



LexisNexis®



#LEGAL INTELLIGENCE
#ANALYTICS #RESEARCH #BIGDATA
#LITIGATIONSTRATEGY#DRAFTING #IA
#CASELAW #PRACTICALGUIDANCE

Solutions for professionals who shape the world

Australia	LexisNexis® Practical Guidance	www.lexisnexis.com.au/practicalguidance
Canada	Lexis Practice Advisor® Canada	www.lexisnexis.ca/practice-advisor
France	Lexis 360®	www.lexisnexis.fr/Lexis360
Hong Kong	Lexis® Practical Guidance	www.lexisnexis.com.hk/practicalguidance
India	Lexis® Practical Guidance	www.lexispracticalguidance.in
New Zealand	Lexis® Practical Guidance	www.lexisnexis.co.nz/practicalguidance
Singapore	Lexis® Practical Guidance	www.lexisnexis.com.sg/practicalguidance
South Africa	LexisNexis® Practical Guidance	www.lexisnexis.co.za/practicalguidance
United Kingdom	Lexis® PSL	www.lexisnexis.co.uk/practical-guidance
United States	Lexis Practice Advisor®	www.lexisnexis.com/practice-advisor